

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, May 30, 2024

The Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy met with videoconference this day at 11:29 a.m. [ET] to study the subject matter of those elements contained in Divisions 11, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 33, 41 and 42 of Part 4, and in Subdivision A of Division 34 of Part 4 of Bill C-69, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 16, 2024; and, in camera, for the consideration of a draft report.

Senator Pamela Wallin (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy. My name is Pamela Wallin, and I serve as the chair of this committee.

Before we begin, I would like to remind all of you to use only the black, approved earpieces. The former grey earpieces cannot be used. Try, if you can, to keep your earpieces away from the microphones. We're trying to help protect the interpreters from audio feedback.

Let me introduce the members of the committee with us today: our deputy chair, Senator Loffreda; Senator Bellemare; Senator Deacon; Senator Gignac; Senator Marshall; Senator Martin; Senator Petten; Senator Ringuelette; Senator Varone; and Senator Yussuff. Welcome to you all.

I want to remind senators and our witnesses today that we have a large number of witnesses and a 45-minute session, so time will be very strict and tight. Please keep your questions and the answers as brisk as possible.

Today we will continue our examination of the subject matter of those elements contained in Divisions 11, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 33, 41 and 42 of Part 4, and in Subdivision A of Division 34 of Part 4 of Bill C-69, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 16, 2024.

More specifically, we will examine Division 16 of Part 4 during our meeting today. This division enacts the consumer-driven banking act, which establishes a framework for individuals and small businesses to safely and securely share their data with the participating entities of their choice. It also makes related amendments to the Financial Consumer Agency of Canada Act to establish the position of senior deputy commissioner for consumer-driven banking, who is responsible for those banking matters and to provide for, among other things, the supervision of participating entities.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 30 mai 2024

Le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie se réunit aujourd'hui, à 11 h 29 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier la teneur des éléments des sections 11, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 33, 41 et 42 de la partie 4, et de la sous-section A de la section 34 de la partie 4 du projet de loi C-69, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024, et, à huis clos, pour étudier un projet de rapport.

La sénatrice Pamela Wallin (présidente) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie. Je m'appelle Pamela Wallin, et je suis présidente de ce comité.

Avant de commencer, je rappelle à tout le monde de n'utiliser que les écouteurs noirs approuvés. Les anciens de couleur grise ne doivent plus servir. Essayez, si possible, de garder vos écouteurs loin des microphones. Nous essayons de protéger les interprètes contre les effets Larsen.

Permettez-moi de vous présenter les membres du comité présents, soit notre vice-président, le sénateur Loffreda, la sénatrice Bellemare, le sénateur Deacon, le sénateur Gignac, la sénatrice Marshall, la sénatrice Martin, la sénatrice Petten, la sénatrice Ringuelette, le sénateur Varone et le sénateur Yussuff. Bienvenue à tous.

Je tiens à rappeler aux sénateurs et à nos témoins que nous n'avons que 45 minutes pour entendre tout le monde, si bien que le temps nous sera compté. J'invite les uns à poser et les autres à répondre aux questions le plus rapidement possible.

Nous poursuivons notre examen de la teneur des éléments des sections 11, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 33, 41 et 42 de la partie 4 et de la sous-section A de la section 34 de la partie 4 du projet de loi C-69, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024.

Plus exactement, nous allons examiner la section 16 de la partie 4 au cours de notre réunion d'aujourd'hui. Cette division édicte la loi sur les services bancaires axés sur les consommateurs, qui établit un cadre permettant aux particuliers et aux petites entreprises de partager leurs données en toute sécurité avec les entités participantes de leur choix. Il apporte également des modifications connexes à la Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada afin d'établir le poste de sous-commissaire principal des services bancaires axés sur les consommateurs, qui est responsable de ces questions bancaires et de prévoir, entre autres, la surveillance des entités participantes.

For our first panel, we are very pleased to welcome, from the Financial Consumer Agency of Canada — FCAC — which we've heard a lot about in the last few days, Werner Liedtke, Interim Commissioner; Frank Lofrancio, Deputy Commissioner, Supervision and Enforcement; Annie Bédard, Executive Policy Advisor, Deputy Commissioner's Office. Also, from Payments Canada, we welcome Donna Kinoshita, Chief Payments Officer; and Lisa Sattler, Director, Policy and Government Relations.

Welcome to you all. Thank you for joining us. We'll go to Mr. Liedtke first for his opening remarks.

[Translation]

Werner Liedtke, Interim Commissioner, Financial Consumer Agency of Canada: Good morning. My name is Werner Liedtke. I am the Interim Commissioner of the Financial Consumer Agency of Canada, or FCAC, an independent federal agency that protects the rights and interests of consumers of financial products and services.

FCAC was pleased to see that measures to strengthen consumer protection and support the financial well-being of Canadians are very much front and centre in Budget 2024.

These priorities are reflected in Part 4, Division 16, which references FCAC's expanded mandate, and in particular its new role in overseeing, administering and enforcing Canada's Consumer-Driven Banking Framework, which will be the focus of my remarks today.

[English]

As a leader and innovator in financial consumer protection, FCAC is well placed to take on this new responsibility. Canadians are already well protected in their dealings with banks. Those who choose to participate in consumer-driven banking, also known as open banking, will benefit from consistently strong protections embedded in the framework's design from the outset.

Consumer-driven banking can help people better manage their finances and improve their financial outcomes, and the framework will allow them to access those innovative services safely and securely. FCAC is working closely with the Department of Finance to advance the framework, which is guided by three objectives: safety and soundness, protecting the financial well-being of Canadians and advancing economic growth and international competitiveness. The Department of Finance is the lead on policy and legislative and regulatory changes.

Pour notre premier groupe de témoins, nous sommes très heureux d'accueillir, de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada — l'ACFC —, dont nous avons beaucoup entendu parler ces derniers jours —, Werner Liedtke, commissaire intérimaire; Frank Lofrancio, commissaire adjoint, Surveillance et mise en application; Annie Bédard, responsable de la direction des politiques, Bureau de la commissaire adjointe. En outre, de Payments Canada, nous accueillons Donna Kinoshita, cheffe des paiements, et Lisa Sattler, directrice, Politiques et relations gouvernementales.

Bienvenue à toutes et à tous. Merci de vous joindre à nous. Nous allons commencer par M. Liedtke.

[Français]

Werner Liedtke, commissaire intérimaire, Agence de la consommation en matière financière du Canada : Bonjour. Je suis Werner Liedtke, commissaire intérimaire, Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC). C'est un organisme gouvernemental indépendant qui protège les droits et intérêts des consommateurs de produits et services financiers.

L'ACFC a été ravie de constater que des mesures visant à renforcer la protection des consommateurs et à favoriser le bien-être financier des Canadiens occupent une place prépondérante dans le budget de 2024.

Ces priorités se reflètent dans la section 16 de la partie 4, qui fait mention du mandat élargi de l'ACFC, et notamment de son nouveau rôle dans la supervision, la gestion et l'application du Cadre canadien des services bancaires pour les gens, qui sera le thème central de mon allocution d'aujourd'hui.

[Traduction]

En tant qu'organisme chef de file et innovateur au chapitre de la protection des consommateurs de produits et services financiers, l'ACFC est bien placée pour assumer cette nouvelle responsabilité. Les Canadiens sont déjà bien protégés dans leurs interactions avec les banques. Celles et ceux qui choisissent de participer aux services bancaires axés sur les consommateurs, également connus sous le nom de services bancaires ouverts, vont bénéficier de mesures de protection solides et cohérentes, ancrées dès le départ dans la conception du cadre.

Les services bancaires axés sur les gens peuvent aider les clients à mieux gérer leurs finances et à améliorer leur situation financière, et le cadre leur permettra d'avoir accès à ces services novateurs en toute sécurité. L'ACFC travaille en étroite collaboration avec le ministère des Finances pour faire progresser le cadre en fonction de trois objectifs : la sécurité et la solidité; la protection du bien-être financier de la population canadienne; et la promotion de la croissance économique et de la compétitivité internationale. Le ministère des Finances est responsable de l'élaboration des politiques, des lois et des règlements.

Budget 2024 proposes to provide \$1 million in 2024-25 to FCAC to support preparation for its new responsibilities and to begin development of a consumer awareness campaign. Over the coming months, we will work with the Department of Finance to engage with the financial sector and other stakeholders as we move toward implementing the framework.

I'll close there to leave time for your questions. Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Donna Kinoshita, Chief Payments Officer, Payments Canada: Thank you for inviting us here today. I'm Donna Kinoshita, Chief Payments Officer at Payments Canada. I'm here today with my colleague, Lisa Sattler, to provide input on Part 4, Division 16, of Bill C-69.

Payments Canada, also known as the Canadian Payments Association, is a public purpose organization that owns and operates Canada's national payment clearing and settlement systems. We operate as a not-for-profit, funded fully by our membership. The Canadian Payments Act sets out our mandate, governance and accountability to the Minister of Finance and membership. As you may know, important changes to the Canadian Payments Act to expand membership are being considered as part of Bill C-59.

The Bank of Canada has oversight of our systems, including our high-value payment system that lets financial institutions and their customers send large payments securely. Our retail batch payment system is where the vast majority of day-to-day Canadian commerce is cleared and settled, and the forthcoming Real-Time Rail will enable Canadians to initiate payments and receive irrevocable funds in seconds. Payments Canada's systems cleared approximately \$112 trillion in 2023.

The financial sector around the world is experiencing a time of significant and innovative change. While this change can bring great benefits to Canadians and Canadian businesses, it is important that the safety and soundness of the financial system is maintained. A key way to achieve this is by ensuring that regulation keeps pace with innovation in a flexible, fair and risk-based manner.

The proposed legislative framework for consumer-driven banking provides an important foundation for safe innovation. The ability to securely and selectively share data has the potential to fuel innovation and support Canada's global competitiveness. We recognize that these proposed legislative

Le budget de 2024 propose de fournir 1 million de dollars en 2024-2025 à l'ACFC pour l'aider à se préparer à exercer ses nouvelles responsabilités et à commencer à élaborer une campagne de sensibilisation des consommateurs. Au cours des prochains mois, nous collaborerons avec le ministère des Finances afin de nouer le dialogue avec le secteur financier et d'autres intervenants tandis que nous nous apprêtons à mettre le cadre en œuvre.

Je vais m'arrêter là pour vous laisser le temps de poser vos questions. Je vous remercie de votre attention.

La présidente : Merci beaucoup.

Donna Kinoshita, cheffe des paiements, Paiements Canada : Merci de votre invitation. Je m'appelle Donna Kinoshita et je suis cheffe des paiements à Paiements Canada. Je suis venue en compagnie de ma collègue, Lisa Sattler, pour vous parler de la section 16 de la partie 4 du projet de loi C-69.

Paiements Canada, aussi appelé l'Association canadienne des paiements, est un organisme d'intérêt public qui possède et exploite les systèmes nationaux de compensation et de règlement des paiements du Canada. Nous sommes un organisme sans but lucratif entièrement financé par ses membres. La Loi canadienne sur les paiements énonce notre mandat, notre gouvernance et notre obligation de rendre compte au ministre des Finances et à nos membres. Comme vous le savez peut-être, d'importants changements à la Loi canadienne sur les paiements, visant à accroître le nombre de membres, sont envisagés dans le cadre du projet de loi C-59.

La Banque du Canada supervise nos systèmes, y compris notre système de paiement très sophistiqué qui permet aux institutions financières et à leurs clients d'acheminer des paiements conséquents en toute sécurité. C'est dans notre système de paiement de masse par lots que la grande majorité du commerce canadien quotidien est compensé et réglé, et le futur système de paiement en temps réel permettra aux Canadiens d'effectuer des paiements et de recevoir des fonds irrévocables en quelques secondes. En 2023, les systèmes de Paiements Canada ont traité quelque 112 billions de dollars.

Le secteur financier du monde entier traverse une période de changements à la fois importants et novateurs. Bien que les modifications envisagées puissent s'avérer très avantageuses pour les Canadiens et les entreprises canadiennes, il est important de maintenir la sécurité et la solidité du système financier. Pour ce faire, il est essentiel de veiller à ce que la réglementation suive le rythme de l'innovation d'une manière souple, équitable et fondée sur le risque.

Le cadre législatif proposé pour les services bancaires axés sur les consommateurs représente un socle non négligeable en matière d'innovation sécuritaire. La capacité de partager des données de façon sécuritaire et sélective peut stimuler l'innovation et soutenir la compétitivité du Canada à l'échelle

changes are a first step in a potentially larger regime for consumer-driven banking that could one day include broader scope, such as payment initiation.

The work that the government is doing now to establish the foundational elements for a consumer-driven banking framework in Canada, along with the currently proposed Payments Canada membership changes and the implementation of real-time payments in Canada, will help set the stage for further innovative solutions and greater competition in a safe and resilient manner.

In closing, we look forward to continuing to follow the framework's evolution and support the government, our members and stakeholders in any way we can. Thank you, and I am happy to take questions.

The Chair: Thank you both very much for keeping us on time. We'll begin our questions with the deputy chair, Senator Loffreda.

Senator Loffreda: Thank you to our witnesses for being here this morning.

I was reading that the decision to name the Financial Consumer Agency of Canada to oversee the framework was informed by an extensive review of international jurisdictions and is in line with international best practices, and factors, including complexity, cost and time to stand up, were also considered. Could you comment if you are aware of other international jurisdictions where similar agencies were put in charge? Why is FCAC best placed to supervise the consumer-driven banking, or open banking, as we call it?

Mr. Liedtke: Thank you, senator, for the question.

With respect to the first part of your question, I'm not aware of the background as to why FCAC was selected from the perspective of international jurisdictions, but I'm very happy to take on the second part of your question with respect to why we were chosen.

This role fits very much within our mandate of being a leader and innovator in financial consumer protection. As you are aware, there are two sides to our mandate. The first is the supervisory and enforcement section, which will help inform and shape the creation of the new entity led by the senior deputy commissioner. The second part of our mandate is to conduct research, policy and education. I want to focus on the education piece because consumer awareness will be critical for open banking.

mondiale. Nous reconnaissions que les modifications législatives proposées sont la première étape d'un régime potentiellement plus ambitieux pour des services bancaires axés sur les consommateurs, régime qui pourrait un jour inclure une portée plus vaste, comme la transmission d'ordres de paiement.

Le travail que fait actuellement le gouvernement pour établir les éléments fondamentaux d'un cadre bancaire axé sur les consommateurs au Canada, ainsi que les changements proposés à l'heure actuelle pour les membres de Paiements Canada et la mise en œuvre des paiements en temps réel au Canada, aidera à paver la voie à d'autres solutions novatrices et à favoriser l'ouverture de la concurrence de façon sécuritaire et résiliente.

En conclusion, nous avons hâte de savoir comment le cadre va continuer d'évoluer, d'autant que nous entendons appuyer le gouvernement, nos membres et les parties prenantes de toutes les façons possibles. Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions.

La présidente : Merci beaucoup à tous les deux d'avoir respecté le temps alloué. Nous allons commencer nos questions avec le vice-président, le sénateur Loffreda.

Le sénateur Loffreda : Merci à nos témoins pour leur présence.

J'ai lu que la décision de confier à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada la responsabilité de superviser le cadre a été prise à la suite d'un examen approfondi de ce qui se fait dans d'autres pays, et que celle-ci est conforme aux pratiques exemplaires internationales et à différents facteurs, dont la complexité, le coût et le temps de mise en place. Savez-vous si d'autres pays ont mis en place des organismes semblables? Pourquoi l'ACFC est-elle la mieux placée pour superviser les services bancaires axés sur les consommateurs, ou les services bancaires ouverts, comme nous les appelons?

M. Liedtke : Je vous remercie de votre question, sénateur.

En ce qui concerne la première partie de votre question, je ne connais pas les raisons pour lesquelles l'ACFC a été choisie après une analyse à l'international, mais je me réjouis de pouvoir répondre à la deuxième partie de votre question concernant les raisons pour lesquelles nous avons été choisis pour superviser la mise en place du cadre.

Ce rôle s'inscrit tout à fait dans notre mandat de chef de file et d'innovateur en matière de protection des consommateurs de produits et de services financiers. Comme vous le savez, notre mandat comporte deux volets. Le premier découle de l'article qui traite de la surveillance et de l'application de la loi pour contribuer à éclairer et à façonner la création de la nouvelle entité dirigée par le sous-commissaire principal. La deuxième partie de notre mandat consiste à mener des activités de recherche, de formulation de politiques et de sensibilisation. Je

We conducted some public opinion research in June 2023, and we found that only 9% of Canadians were even aware of the term “open banking.” The second interesting finding was that there was a general belief among Canadians polled that the protections that they receive from a fintech app were exactly the same as if they had their own Bank Act. Only 18% of those surveyed actually knew there was a difference in the protections. The final finding was that over 80% of those surveyed said that they would not utilize a financial app or service if they weren’t guaranteed certain protections.

Because of our supervisory expertise, our knowledge and our experience on consumer wellness, we feel that we are well placed to take a leadership role in consumer-driven banking.

Senator Loffreda: Thank you.

Senator Marshall: Mr. Liedtke, we’ve had a lot of discussion here in the Banking Committee about the senior deputy commissioner position. You must have given some thought as to how it will evolve. You’re going to assume, I would think, that the legislation is going to be approved. Could you give us some idea as to your preparation? Would you expect to see someone in that position in place soon? Also, I don’t anticipate it’s going to be one position. I would think it’s going to be a separate department or a separate division of the agency, so I’d like to know about that as well.

Also, you’ve appeared before the Finance Committee before. Have you given any thought as to how much money you would be looking for to operate that part of the agency? Could you give us a look into the future?

Mr. Liedtke: Thank you for the questions, senator.

Part of the million dollars that we’re going to receive will be used to search for a senior deputy commissioner. We also hope to leverage the current process to search for a commissioner of the agency. With respect to that timing, it creates a bit of a challenge. Ideally, the new commissioner would be in place to select the senior deputy commissioner. We don’t want to delay the process, so we will commence the search and, ideally, the timing will be such that the new commissioner can then select the deputy commissioner.

With respect to the second part of your question, with part of the funding we’re receiving, we’re looking to get support to help us with the structure. You’re correct that we would create a

veux mettre l’accent sur ce dernier point, car la sensibilisation des consommateurs sera essentielle pour un système bancaire ouvert.

Quand nous avons sondé l’opinion publique en juin 2023, nous avons constaté que seulement 9 % des Canadiens connaissaient l’expression « système bancaire ouvert ». Deuxièmement, et c’est intéressant, les répondants au sondage étaient généralement d’avis que les protections offertes par une application de technologie financière étaient en tous points comparables à celles établies dans une loi sur les services bancaires aux consommateurs. Seulement 18 % des personnes interrogées savaient que les protections étaient différentes. Enfin, plus de 80 % des répondants ont dit qu’ils n’utiliseraient pas d’application ou de service financier si on ne leur garantissait pas certaines protections.

Grâce à notre connaissance de la supervision, à notre savoir et à notre expérience en matière de bien-être des consommateurs, nous estimons être bien placés pour jouer un rôle de chef de file dans le domaine des services bancaires axés sur les consommateurs.

Le sénateur Loffreda : Merci.

La sénatrice Marshall : Monsieur Liedtke, au Comité des banques nous avons beaucoup discuté du poste de sous-commissaire principal. Vous avez dû réfléchir à la façon dont cela va évoluer. Je suppose que vous partez du principe que le projet de loi sera approuvé. Pouvez-vous nous donner une idée de là où vous en êtes dans le processus? Vous attendez-vous à ce que quelqu’un occupe ce poste bientôt? De plus, je ne m’attends pas à ce qu’il y ait un seul poste à dater. Il s’agira sûrement d’une organisation distincte de l’agence. Dites-m’en plus à ce sujet.

De plus, vous avez déjà comparu devant le Comité des finances. Avez-vous réfléchi au budget qu’il vous faudra pour faire tourner cette partie de l’agence? Pourriez-vous nous donner une idée de ce que l’avenir vous réserve?

M. Liedtke : Je vous remercie de vos questions, sénatrice.

Une partie du million de dollars que nous allons recevoir servira à chercher un commissaire principal adjoint. Nous espérons que le processus de recrutement nous permettra de trouver un commissaire principal. Quant aux délais de réalisation, il y a un petit problème. Nous espérons que le nouveau commissaire principal sera en poste pour choisir lui-même le commissaire adjoint. Nous ne voulons pas retarder le processus, alors nous allons commencer la recherche et, idéalement, le nouveau commissaire pourra choisir le commissaire adjoint.

En ce qui concerne la deuxième partie de votre question, une partie du financement prévu nous aidera à mettre la structure sur pied. Vous avez raison de dire que nous allons créer une

separate branch that would oversee consumer-driven banking. We're an agency of only 259 FTEs right now and would be taking on a significant mandate. Mr. Lofranc and his division cannot take on that additional market conduct obligation, so we will create a separate branch. We'll be studying what that structure will look like, and we'll be making a proposal to government on the funding required.

Senator Marshall: Do you have a time frame in mind? Do you expect to have it in place in six months or by this time next year? Have you thought that far ahead?

Mr. Liedtke: We're going to design the structure and classify the position. That will take some time. We've been asked to submit a funding request to fund the new structure by the fall.

Senator Marshall: We will see you in supplementary estimates, then. Thank you.

Senator C. Deacon: I am concerned about FCAC being in this space because I don't know that it has experience that relates to this issue. Our committee suggested FCAC have an involvement in overseeing screen scraping when we did our report five years ago on a transitional role. However, the FCAC's lack of involvement in the area of consumer fraud through their bank accounts, where people are having money stolen through nothing that either they or their bank did wrong, causes me to have concern.

About 7 million Canadians are already using open banking. Most of them don't even know it. They'll never know the term. It's like having an understanding of how an engine operates. People drive a car and want to have one that works. There are already 7 million Canadians using screen scraping. We all want safety and soundness, but we don't have that right now in the system.

My concern is capacity for you to move quickly enough. We've had a struggle with payments modernization since 2016 in this country. We need to be fast enough to deal with the real risk on the table today. How are you going to be working to build capacity outside of the FCAC, for example, in accreditation of the players in the market? How are you going to lever resources and expertise outside of the agency while you get this moving?

Mr. Liedtke: Thank you for the question, senator. That certainly will be a challenge.

organisation distincte chargée de superviser les services bancaires axés sur les consommateurs. Nous sommes un organisme qui ne compte actuellement que 259 ETP et qui assumerait un mandat important. Comme M. Lofranc et sa division ne peuvent pas assumer cette obligation supplémentaire en matière de pratiques commerciales, nous devons créer une direction distincte. Nous allons étudier à quoi ressemblera cette structure et nous allons faire une proposition au gouvernement quant au financement requis.

La sénatrice Marshall : Avez-vous un échéancier en tête? Vous attendez-vous à ce que l'organisation soit en place dans six mois ou d'ici l'an prochain? Avez-vous pensé beaucoup plus loin?

M. Liedtke : Nous allons concevoir la structure et classer le poste. Cela prendra un certain temps. On nous a demandé de présenter une demande de financement pour la nouvelle structure d'ici l'automne.

La sénatrice Marshall : Nous vous reverrons donc à la faveur du Budget supplémentaire des dépenses. Merci.

Le sénateur C. Deacon : Je m'inquiète que cette responsabilité soit confiée à l'ACFC parce que je ne sais pas si elle a de l'expérience dans ce domaine. Notre comité a suggéré que l'ACFC participe à la surveillance du processus de grattage d'écran, quand nous avons rédigé notre rapport sur un rôle transitoire, il y a cinq ans. Cependant, l'inaction de l'ACFC face aux fraudes à la consommation par comptes bancaires interposés, où des gens se font voler de l'argent sans que leur banque ou eux-mêmes aient fait quelque chose de mal, me préoccupe.

Quelque sept millions de Canadiens utilisent déjà un système bancaire ouvert. La plupart d'entre eux ne le savent même pas. Ils ne connaîtront jamais le terme. C'est la même chose que d'essayer de comprendre le fonctionnement d'un moteur. Les conducteurs veulent avoir des voitures qui fonctionnent. Sept millions de Canadiens utilisent déjà le grattage d'écran. Nous voulons tous la sécurité et la stabilité, mais ce n'est pas ce que nous avons actuellement dans le système.

Ce qui me préoccupe, c'est votre capacité à agir avec célérité. La modernisation des paiements nous cause des difficultés depuis 2016. Nous devons agir assez rapidement pour faire face au risque réel dont nous sommes saisis aujourd'hui. Comment allez-vous travailler pour renforcer la capacité à l'extérieur de l'ACFC, par exemple, en ce qui concerne l'accréditation des acteurs du marché? Comment allez-vous mobiliser les ressources et l'expertise à l'extérieur de l'agence pendant que vous faites bouger les choses?

M. Liedtke : Merci de la question, sénateur. Ce ne sera certainement pas facile.

There is a clear understanding that we will require different skill sets. As we target the hiring of the senior deputy commissioner, ideally we'll have somebody with those skill sets. Yes, we expect that even the supervisory aspect of the structure will supervise differently than we do today. We'll have to be aware of that, and we'll have to target and search for those skills and the accreditation, as you said.

Some of these elements are still being developed by the Department of Finance, particularly related to accreditation and security. The regime will be defined. We know we'll be involved in accreditation, but will there be other partners? Will there be certain standards? That will have to be developed in the framework.

I do take your point, senator, that we're going to be hiring different skill sets. That's why we're getting on top of the creation of the entity and bringing in search firms to help us target and find those people rather than just using normal postings of jobs.

Senator C. Deacon: We spent a lot of time yesterday on the issue of governance and the concern about having balanced governance, specifically as it relates to the group that will be managing the technical standard. You probably saw our testimony yesterday. Do you have comments as it relates to the importance of the issue of having balanced, independent governance so that the learnings here can move into open data and be beneficial, not siloed in FCAC?

Mr. Liedtke: Thank you for the question.

I believe you're getting at the technical agency. Right now, the Department of Finance will be addressing who that technical agency will be. If you want more specific information, they'll be better placed to address that.

Senator C. Deacon: There are advisory bodies that the senior deputy commissioner will be appointing?

Mr. Liedtke: The legislation will allow us to create the advisory bodies, which absolutely we will take advantage of, much like we do on the consumer protection side. We have an advisory council, and we expect to do the same with consumer-driven banking to get that advice, particularly with the provincial and territorial jurisdictions.

Senator Petten: I was listening to what you said earlier and the stats that you quoted, particularly around what is open banking. Does that create a concern for you?

Mr. Liedtke: Thank you for the question, senator.

Il est clair que nous aurons besoin d'ensembles différents de compétences. Pour pourvoir le poste de commissaire adjoint principal, l'idéal serait de trouver quelqu'un qui a ces compétences. Oui, nous croyons que même les services chargés de la surveillance feront leur travail différemment de ce qui se fait aujourd'hui. Nous devrons en être conscients et cibler, chercher ces compétences et cette accréditation, comme vous l'avez dit.

Certains éléments sont encore en cours d'élaboration au ministère des Finances, particulièrement en ce qui concerne l'accréditation et la sécurité. Le régime sera défini. Nous savons que nous participerons à l'accréditation, mais y aura-t-il d'autres partenaires? Y aura-t-il des normes? Cela devra être précisé dans le cadre.

Je comprends ce que vous voulez dire, sénateur, à propos d'ensembles différents de compétences. Voilà pourquoi nous nous intéressons de près à la création de l'entité et faisons appel à des agences de recrutement pour nous aider à cibler et à trouver les personnes voulues au lieu de recourir à l'affichage habituel des postes à pourvoir.

Le sénateur C. Deacon : Hier, nous avons consacré beaucoup de temps à la question de la gouvernance, de l'équilibre en matière de gouvernance, surtout en ce qui concerne le groupe qui gèrera la norme technique. Vous avez probablement pris connaissance des témoignages d'hier. Avez-vous quelque chose à dire de l'importance d'une gouvernance équilibrée et indépendante si nous voulons que les leçons apprises permettent de passer aux données ouvertes et que les données soient bénéfiques et non cloisonnées à l'ACFC?

Mr. Liedtke : Je vous remercie de la question.

Je crois que vous voulez parler de l'agence technique. Le ministère des Finances va voir quelle sera cette agence technique. Si vous voulez des renseignements plus précis, les représentants du ministère seront mieux placés pour vous répondre.

Le sénateur C. Deacon : Le commissaire adjoint principal va-t-il nommer des organes consultatifs?

Mr. Liedtke : Le projet de loi nous permettra de créer des organes consultatifs, dont nous profiterons certainement, tout comme nous le faisons du côté de la protection des consommateurs. Nous avons un conseil consultatif et nous nous attendons à faire la même chose avec les services bancaires axés sur les consommateurs pour obtenir ces conseils, en particulier auprès des provinces et territoires.

La sénatrice Petten : J'ai écouté ce que vous avez dit tout à l'heure et les statistiques que vous avez citées, surtout à propos d'un système bancaire ouvert. Cela vous inquiète-t-il?

Mr. Liedtke : Je vous remercie de la question, sénatrice.

It absolutely does. That's why we were pleased with the announcement of \$1 million so that we could start developing that consumer awareness program now. We see this program being multi-phased and multi-year. Clearly, we have to start with getting basic knowledge out there. As the services come online, we want to make people aware of open banking, the central registry and what the issues are as it becomes enforced. That would be recurring.

In the final phase, we would continue to assess our consumer awareness campaigns to make sure that we're targeting the right communities, the right people at the right time with the right messages. As you can appreciate, we're a diverse country. Whether you're a senior or a young person or a newcomer to Canada, your knowledge, awareness and needs of consumer-driven banking will be different, and we'll need to be targeting our messages accordingly.

[Translation]

Senator Gignac: Welcome to the witnesses. My question is for the Financial Consumer Agency of Canada officials. Thank you for what you are doing to protect Canadians. Since 2001, or for over 20 years, your organization has been protecting the rights and interests of Canadian consumers in relation to financial services. Some provincial organizations have the same mandate, including Quebec's consumer protection agency, the Office de la protection du consommateur. As we know, some financial institutions are provincially regulated. Are you in contact with your provincial counterparts? Do you have annual or semi-annual meetings to share best practices? Could you tell us a bit about your relationships with your provincial counterparts?

Mr. Liedtke: Thank you for the question, senator.

[English]

The answer is yes, we do. I'll ask my colleague Mr. Lofranco, who is directly involved in those relationships, to provide a bit of information.

Frank Lofranco, Deputy Commissioner, Supervision and Enforcement, Financial Consumer Agency of Canada: We work closely with our provincial counterparts. Often it's through the process of consultation with a view to providing alignment in terms of how we supervise entities with respect to market conduct and consumer protection. A good example would be the coming into force of our Financial Consumer Protection Framework, which came into force two years ago. In the development of that framework, we worked closely with our provincial counterparts to ensure alignment around the expectations we were creating for federally regulated institutions

Absolument. C'est pourquoi nous avons été heureux que soit annoncé un montant d'un million de dollars pour que nous puissions commencer dès maintenant à élaborer un programme de sensibilisation des consommateurs. Nous envisageons un programme comportant de multiples étapes et s'échelonnant sur plusieurs années. Bien entendu, il faut commencer par diffuser les connaissances de base. À mesure que les services seront déployés, nous voulons que les consommateurs soient renseignés sur le système bancaire ouvert, le registre central et les problèmes qui se posent au moment de la mise en place. Cet effort serait récurrent.

À la dernière étape, nous continuerons d'évaluer nos campagnes de sensibilisation des consommateurs pour nous assurer de cibler les bons groupes et les bonnes personnes au bon moment et de leur envoyer les bons messages. Comme vous le avez, notre pays est diversifié. Les aînés, les jeunes, les nouveaux arrivants ont des connaissances différentes sur les services bancaires axés sur les consommateurs, une sensibilisation et des besoins qui sont également différents. Il nous faudra cibler les messages en conséquence.

[Français]

Le sénateur Gignac : Bienvenue aux témoins. Mes questions s'adressent à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. Merci pour ce que vous faites pour protéger les Canadiens. Votre organisme existe depuis 2001, soit au-delà de 20 ans, afin de protéger les droits et intérêts des consommateurs canadiens et des services financiers. Il y a d'autres organismes provinciaux qui ont le même mandat — je songe notamment à l'Office de la protection du consommateur au Québec. Il y a donc des institutions financières de compétence provinciale. Avez-vous des relations avec vos homologues provinciaux? Y a-t-il des rencontres annuelles ou semi-annuelles pour partager les meilleures pratiques? Pouvez-vous nous parler de vos relations avec vos homologues provinciaux?

M. Liedtke : Merci pour la question, sénateur.

[Traduction]

La réponse est oui. Je vais demander à mon collègue, M. Lofranco, qui s'occupe directement de ces relations, de vous donner un peu d'information.

Frank Lofranco, commissaire adjoint, Surveillance et mise en application, Agence de la consommation en matière financière du Canada : Nous entretenons une étroite collaboration avec nos homologues provinciaux. Souvent, c'est dans le cadre de consultations visant à harmoniser les modalités de surveillance des entités en ce qui a trait à leur conduite sur le marché et à la protection des consommateurs. Un bon exemple serait l'entrée en vigueur du Cadre de protection des consommateurs de produits et services financiers, il y a deux ans. Pour élaborer ce cadre, nous avons eu une étroite collaboration avec nos homologues provinciaux pour nous assurer que les

and to ensure there was alignment with what the provinces were doing with respect to the entities that they supervise.

In addition to consultation and alignment, we have regular touch points with them. On a regular basis, we discuss emerging trends. It could be in relation to issues like crypto-currency, fraud or issues around mortgages. Those conversations happen regularly, and they continue to happen.

In recent weeks, we've begun to have conversations about strengthening those relationships in a formal way to enable information sharing to help guide our activities and responsibilities. In summary, I would say the relationships are healthy.

[Translation]

Senator Gignac: Thank you. In October 2023, the Government of Canada designated you as the single external complaints body for banking. If we move ahead with the bill and the credit unions or Desjardins joins the framework, does that mean that Quebecers' complaints to the Office de la protection du consommateur will then be directed to your agency? In the case of consumers who deal with a provincially regulated financial institution, will complaints have to be addressed to you going forward if the financial institution joins this framework?

Mr. Liedtke: Thank you for the question, senator.

[English]

Those aspects of the framework are still being developed. Under BIA 2, the Department of Finance, and we will support those consultations with them, are engaging in the provinces to address the accreditation, liability, privacy and security issues. That framework has yet to be finalized. The current framework that you see in the bill provides the opportunity for provincial entities to opt in, in which case there will be certain elements, such as security, that they'll have to maintain, but they'll still follow provincial jurisdictions. The details of how that relationship and how those complaints will be handled is still to be determined for the next phase of the analysis of the framework.

[Translation]

Senator Bellemare: I'll ask my question in French. You can answer in the language of your choice. Based on the answers I've heard to the questions I had, I am more and more concerned. I see that you have consumer-related experience, but I gather that you have little experience in dealing with financial institutions.

attentes ainsi créées pour les institutions sous réglementation fédérale étaient harmonisées avec ce que les provinces faisaient pour les entités qui sont de leur ressort.

En plus de la consultation et de l'harmonisation, nous avons des contacts réguliers avec les provinces. Nous discutons régulièrement des nouvelles tendances. Cela pourrait être lié à des questions comme la cryptomonnaie, la fraude ou les problèmes en matière de prêts hypothécaires. Ces échanges ont lieu régulièrement et ils se poursuivront.

Ces dernières semaines, nous avons commencé à discuter du renforcement de ces relations de façon structurée pour rendre possible l'échange d'information pour orienter nos activités et l'exercice de nos responsabilités. En résumé, je dirais que les relations sont saines.

[Français]

Le sénateur Gignac : Merci. En octobre 2023, le gouvernement du Canada vous a désigné comme étant le seul organisme externe de traitement des plaintes pour le secteur bancaire. Si on va de l'avant avec le projet de loi et que des coopératives de crédit ou Desjardins se joignent au cadre, est-ce que je comprends bien que les plaintes des Québécois s'adressant à l'Office de la protection du consommateur du Québec devront dorénavant être dirigées vers votre organisme? Dans le cas des consommateurs qui interagissent avec une institution financière de compétence provinciale, les plaintes devront-elles s'adresser dorénavant à vous, si cette institution financière se joint à cette initiative?

M. Liedtke : Merci pour la question, sénateur.

[Traduction]

Ces aspects du cadre sont encore en cours d'élaboration. En vertu de la Loi n° 2 d'exécution du budget, le ministère des Finances et nous appuierons ces consultations et discuterons avec les provinces des enjeux que sont l'accréditation, la responsabilité, la protection des renseignements personnels et la sécurité. Ce cadre n'a pas encore trouvé sa forme définitive. Le cadre actuel que vous voyez dans le projet de loi donne la possibilité aux entités provinciales d'y adhérer, auquel cas il y aura certains éléments, comme la sécurité, qu'elles devront maintenir, mais elles suivront quand même les compétences provinciales. Les détails des modalités de la gestion de cette relation et des plaintes restent à déterminer à la prochaine phase de l'analyse du cadre.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Je vais poser ma question en français. Vous pouvez me répondre dans la langue de votre choix. Plusieurs de mes interrogations ont reçu des réponses; je suis de plus en plus inquiète, d'une certaine manière. Je constate que vous avez de l'expérience en matière de consommateurs,

This is a significant bill for open banking. Considerable consumer protection obviously has to be built in, but there is also the entire matter of accreditation, especially for fintech companies. As you said, you will need to acquire a whole new skill set.

Why did you offer to take this on, or were you asked to take it on? The second part of my question is for Ms. Kinoshita. What role will Payments Canada play in the framework that will be designed over the coming months?

Mr. Liedtke: Thank you for the question, senator.

[English]

I'll answer the first part first. FCAC has a large amount of experience with financial institutions. We regulate a number of financial industries, including the banks, trust and loan companies, insurance companies and payment card networks. Our supervision enforcement branch is in constant contact, and we have ongoing relationships. We meet annually with the bank governance boards. We do have a lot of experience with financial institutions.

With respect to the second part of your question on accreditation, our role will be to enforce the standard that will be identified in the act, and then we will provide accreditation to those entities that meet the standard. We feel that once a standard is there, with our experience right now in supervising, how we follow the Bank Act and how we work with institutions to follow our guidelines, it will be similar types of skill sets. We feel comfortable that, while we were asked to provide this, we will be well positioned to perform this role.

Ms. Kinoshita: Thank you for the question, senator.

With regard to what role Payments Canada will play as it relates to the framework being developed over the next couple of months, as I mentioned, we're happy to provide consultation on behalf of our members and our stakeholders and working closely with FCAC. We take our direction from the minister and work closely with the Department of Finance. In that regard, we will be constantly mindful of the evolution of the framework.

The initial framework contemplates read access only, if you will, so information. We anticipate and hope, as it evolves, that payment initiation will be forthcoming, but we understand the need to walk before we run. It will be with that anticipatory evolution of eventual write, if you will, payment initiation

mais je crois comprendre que vous avez peu d'expérience en matière de relations avec les institutions financières. On parle ici d'un projet de loi important sur le système bancaire ouvert. Bien sûr, il y a une protection considérable des consommateurs qui doit être prise en compte, mais il y a aussi toute la question de l'accréditation, notamment des entreprises de technologie financière. Je constate que ce que vous avez dit, c'est que vous devrez acquérir un ensemble de compétences.

Pourquoi avez-vous proposé de vous occuper de ce dossier, ou vous a-t-on plutôt demandé de vous occuper de ce dossier? La deuxième partie de ma question s'adresse à Mme Kinoshita. Quel sera le rôle de Paiements Canada dans tout ce design qui sera produit dans les prochains mois?

M. Liedtke : Merci pour la question, sénatrice.

[Traduction]

Je répondrai d'abord à la première partie. L'ACFC possède une vaste expérience des institutions financières. Nous réglementons un certain nombre d'industries financières, dont les banques, les sociétés de fiducie et de prêt, les compagnies d'assurances et les réseaux de cartes de paiement. Notre Direction générale de la surveillance et de la mise en application est en contact constant, et nous entretenons des relations suivies. Nous rencontrons chaque année les conseils de gouvernance des banques. Nous avons beaucoup d'expérience avec les institutions financières.

Quant à la deuxième partie de votre question, qui porte sur l'accréditation, notre rôle sera d'appliquer la norme qui sera définie dans la loi, puis d'accorder l'accréditation aux institutions qui se conforment à la norme. Nous estimons qu'une fois qu'il y aura une norme, compte tenu de notre expérience actuelle en matière de surveillance, de la façon dont nous suivons la Loi sur les banques et dont nous travaillons avec les institutions pour qu'elles se conforment à nos lignes directrices, il y aura des types de compétences semblables. Nous sommes convaincus que, même si ce n'est pas nous qui avons demandé de le faire, nous serons bien placés pour jouer ce rôle.

Mme Kinoshita : Je vous remercie de la question, sénatrice.

Quel sera le rôle de Paiements Canada dans le cadre qui sera élaboré au cours des prochains mois? Comme je l'ai dit, nous sommes heureux de mener des consultations pour nos membres et nos intervenants et de collaborer étroitement avec l'ACFC. Nous recevons nos directives de la ministre et collaborons de près avec le ministère des Finances. À cet égard, nous serons constamment attentifs à l'évolution du cadre.

Le cadre initial prévoit l'accès en mode « lecture seulement », pour ainsi dire. Il s'agit donc de s'informer. Nous prévoyons et nous espérons que, la situation évoluant, l'initiation de paiement viendra, mais nous comprenons qu'il faille commencer lentement au lieu de se précipiter. Grâce à l'évolution qui est à prévoir vers

capabilities, that we'll be working closely with FCAC and the department.

Senator Yussuff: Thank you, witnesses, for being here.

I'll start with you, Ms. Kinoshita. Credit unions are quite happy to become part of Payments Canada. They don't have to deal with surrogates anymore; they can deal directly with you. I assume that will be a significant saving for credit unions and their members to a large extent. Have the conversations been robust in terms of preparations and eventualities? Every credit union is different. Capacity and size are very different in this context. Maybe you can shed some light in regard to the conversations that have been happening.

Ms. Kinoshita: Thanks very much for that question, senator.

Very much so. We are very cognizant in terms of the different needs of credit unions. We're highly engaged with the centrals and with credit unions directly. In fact, just yesterday, my colleague Lisa was interacting with the provincial regulators as it relates to helping credit unions in terms of their direct participation. We try to provide as much information as we can so that the credit unions and the centrals can make the best decisions in terms of their best paths forward to directly participating in our systems and/or coming in indirectly. We welcome either.

Senator Yussuff: Do you have a general sense of the savings they might be able to appreciate as a result of not having to go through the banks to do this anymore?

Ms. Kinoshita: Thank you for the question.

It's a balance, and perhaps Lisa is better able to answer the question. It's always a balance between size and scale to realize savings, because there are other obligations that need to be adhered to in coming as a direct participant.

Senator Yussuff: From where I sit, \$1 million doesn't seem like a lot of money, given the enormous responsibility you've been asked to take on. You've named two positions you're going to be filling, a commissioner and a deputy commissioner. Is that all the staffing needs required to meet your new responsibilities and obligations in terms of resources?

Mr. Liedtke: Thank you for the question, senator.

I'll answer the second part first: No.

On the first part, the \$1 million is for the rest of this fiscal year for the preparation of our new responsibilities. One of the activities we'll do is identify what the structure will be and the

la possibilité du mode « écriture », les capacités d'initiation de paiement, nous entretiendrons une étroite collaboration avec l'ACFC et le ministère.

Le sénateur Yussuff : Je remercie les témoins d'être là.

Je vais commencer par vous, madame Kinoshita. Les coopératives de crédit sont très heureuses de faire partie de Paiements Canada. Elles n'ont plus à recourir à des intermédiaires. Elles peuvent traiter directement avec vous. Je présume qu'elles et leurs membres, dans une large mesure, réalisent ainsi des économies appréciables. Les échanges ont-ils été coûteux à propos des préparatifs et éventualités? Chaque coopérative de crédit est différente. Leur capacité et leur taille varient beaucoup dans ce contexte. Vous pourriez peut-être nous éclairer sur les échanges qui ont eu lieu.

Mme Kinoshita : Merci beaucoup de cette question, sénateur.

Vous avez tout à fait raison. Nous sommes très conscients de la variabilité des besoins des coopératives de crédit. Nous collaborons étroitement et directement avec les centrales et les coopératives de crédit. En fait, pas plus tard qu'hier, ma collègue Lisa Sattler discutait avec les organismes de réglementation provinciaux de l'aide à apporter aux coopératives de crédit pour qu'elles participent directement. Nous essayons de fournir le plus de renseignements possible pour que les coopératives de crédit et les centrales puissent prendre les meilleures décisions sur les modalités de participation directe ou indirecte à nos systèmes. Les deux possibilités sont offertes.

Le sénateur Yussuff : Avez-vous une idée générale des économies qu'elles pourraient réaliser si elles n'avaient plus à passer par l'intermédiaire des banques?

Mme Kinoshita : Je vous remercie de la question.

C'est une affaire d'équilibre, et Lisa Sattler sera peut-être mieux en mesure de répondre à la question. Dans la recherche d'économies, il y a toujours une question d'équilibre qui se pose entre la taille et l'échelle, car il y a d'autres obligations qu'il faut honorer lorsqu'on participe directement.

Le sénateur Yussuff : De mon point de vue, un million de dollars ne semble pas un gros montant, compte tenu de l'énorme responsabilité qu'on vous a confiée. Vous avez nommé deux postes que vous allez combler, des postes de commissaire et de commissaire adjoint. Est-ce tout ce dont vous avez besoin pour vous acquitter de vos nouvelles responsabilités et obligations en matière de ressources?

M. Liedtke : Je vous remercie de la question, sénateur.

Je répondrai d'abord à la deuxième partie : non.

Quant à la première, je dirai que le million de dollars est prévu pour le reste de l'exercice en cours et la préparation de nos nouvelles responsabilités. L'une des activités prévues consiste à

other funding. We'll have a separate funding request for the long-term sustainment of this activity. The \$1 million is just to help us prepare for that.

Senator Yussuff: Very quickly, listening to consumers and general news when they get coverage on national media, they're not exactly pleased with the job you're doing currently in regard to their experience with banks. I will be very direct. Should we have any more confidence in regard to this new responsibility, given that you are now covering a broad spectrum of all financial institutions across the country? I am sympathetic to an old grandmother or other individual who feels fraud has been committed and that the banks are stalling and doing what was necessary to ensure it was not their fault, and they should remedy this. My question is, is there a reflection to see how you can do a better job going forward?

Mr. Liedtke: Thank you for that question, senator.

I will ask Mr. Lofranco to talk about the fraud piece, but I am very confident that we can take on this role and responsibility. As I said, particularly at the beginning, the consumer awareness portion will be very important. The structure will be very different. It is about how we will accredit organizations so they have the ability to share information so that Canadians will be able to use the current services and expand their requirements. It's not as much about individual services that are being provided — our marketing products, because we will see how that goes — but it tends to be more a direct service as opposed to their marketing 50 different types of services.

The Chair: Mr. Lofranco, very quickly, please.

Mr. Lofranco: Thank you for the question.

I would start by reminding the committee that, two years ago, a much stronger financial consumer protection framework was put in place that brought in 60 new standards for consumer protection that banks and other federally regulated institutions would have to respect and be compliant with. Some of those features include things like complaint handling and the offering of appropriate products and services — meaning appropriate for the financial circumstances of the consumers they are dealing with.

I use complaints as an example. The standard brought forward is the time in which a bank would have to deal with a complaint, from what was an average of 90 days or longer within the industry to a 56-day requirement to deal with the complaint. That has been in place for a couple of quarters, and that data is reported to us. I can share with this committee that, in the case of our largest banks, more than 90% of complaints they are

établir la structure et à trouver les autres sources de fonds. Nous présenterons une demande distincte de financement pour le maintien à long terme de cette activité. Le million de dollars n'est versé que pour nous aider à nous préparer.

Le sénateur Yussuff : Très rapidement, à écouter les consommateurs et les informations générales lorsqu'il y a couverture dans les médias nationaux, les consommateurs ne sont pas précisément ravis du travail que vous faites actuellement à propos de leurs relations avec les banques. Je serai très direct. Devant cette nouvelle responsabilité qui vous est confiée, devrions-nous avoir davantage confiance, étant donné que vous vous occupez déjà d'un large éventail d'institutions financières au Canada? Je sympathise avec une vieille grand-mère ou quelque autre personne qui estime avoir été victime de fraude; les banques traînent les pieds et font tout pour s'en laver les mains alors qu'elles devraient trouver une solution. Voici ma question : réfléchissez-vous aux moyens de faire un meilleur travail à l'avenir?

M. Liedtke : Je vous remercie de cette question, sénateur.

Je vais demander à M. Lofranco de parler de la fraude, mais je suis convaincu que nous pouvons assumer ce rôle et cette responsabilité. Comme je l'ai dit, surtout au début, la sensibilisation des consommateurs sera très importante. La structure sera très différente. Il s'agit de la façon dont nous accréditerons les organisations afin qu'elles puissent échanger de l'information pour que les Canadiens puissent se prévaloir des services actuels et élargir leurs exigences. Il ne s'agit pas tant des services individuels qui sont fournis — nos produits de marketing, et nous verrons comment cela se passe —, mais il s'agit davantage d'un service direct que de la commercialisation de 50 types de services différents.

La présidente : Monsieur Lofranco, très rapidement, s'il vous plaît.

M. Lofranco : Je vous remercie de la question.

Je commencerai par rappeler au comité qu'il y a deux ans, un cadre de protection des consommateurs de produits et de services financiers beaucoup plus rigoureux a été mis en place et a instauré 60 nouvelles normes de protection des consommateurs que les banques et autres institutions sous réglementation fédérale devraient respecter. Parmi ces caractéristiques, mentionnons le traitement des plaintes et l'offre de produits et de services appropriés, c'est-à-dire adaptés à la situation financière des consommateurs.

Je prends l'exemple des plaintes. La norme proposée porte sur le délai de traitement des plaintes que la banque doit respecter. Il était en moyenne de 90 jours, voire plus, et la norme a été ramenée à 56 jours. Elle est en place depuis quelques trimestres, et des données nous sont communiquées. Je peux dire au comité que, dans le cas de nos plus grandes banques, plus de 90 % des plaintes sont traitées dans ce délai. De toute évidence, si les

handling are being dealt with within 56 days. Obviously, if consumers are not pleased with the resolution of those complaints, they have the opportunity to escalate it to an external complaints body.

The Chair: We have to leave it there because we are over time, and I'm trying to include all the senators.

Senator Varone: Thank you for being here.

I will pick up where Senator Yussuff left off. Inasmuch as I am in favour of open banking, some of the comments that were made today were about the instantaneous movement of money through payment services. Artificial intelligence is already here. Quantum computing is around the corner. Bank fraud is going to proliferate. Make no mistake about it. Quantum computing will make encryption code mincemeat. Are you ready?

Mr. Liedtke: Thank you for the question, senator.

You offered a very broad subject. No, I don't think anybody is ready with respect to the way you have characterized the question, but that's why we have the phased approach to bringing in consumer-driven banking. We are just talking now about the data sharing aspect and doing it in a slow and deliberate manner, which would ideally allow the government and the Department of Finance time to build a strategy to mitigate those risks as we fully implement open banking.

Senator Varone: Let me be more specific. Cheque fraud already exists. If the movement of money only takes seconds, 56 days to resolve that issue on average is too long. How do we shorten that gap?

Mr. Lofrancio: I appreciate the question.

Many emerging trends are creating risk. Fraud and scams are particularly noteworthy and are increasing in size and sophistication. There is some work to do in that regard.

From the perspective of the FCAC, we have some current expectations on how institutions deal with fraud and scams in that they are required to investigate the issue. There are liability protections as they relate to credit cards and debit cards — protections for the consumer. At the same time, in situations in which a customer unknowingly made data or information available, there is the expectation that the customer not be held liable. There has to be gross negligence on the part of the customer for the banks to find that customer responsible for the fraud that they have been a victim of.

consommateurs ne sont pas satisfaits du règlement, ils peuvent s'adresser à un organisme externe de traitement des plaintes.

La présidente : Nous devons en rester là parce que votre temps de parole est écoulé, et j'essaie de donner une chance à tous les sénateurs.

Le sénateur Varone : Merci d'être là.

Je vais reprendre là où le sénateur Yussuff s'est arrêté. Je suis en faveur d'un système bancaire ouvert, sans doute, mais des propos tenus aujourd'hui ont porté sur le mouvement instantané de l'argent grâce aux services de paiement. L'intelligence artificielle existe déjà. L'informatique quantique est à nos portes. La fraude bancaire va se multiplier. Ne vous y trompez pas. L'informatique quantique va pulvériser les codes de chiffrement. Êtes-vous prêts?

M. Liedtke : Je vous remercie de la question, sénateur.

Vous avez abordé un sujet très vaste. Non, je ne pense pas que quiconque soit prêt à répondre à votre question telle que vous la posez, mais c'est pour cela que nous avons adopté une approche progressive pour mettre en place des services bancaires axés sur les consommateurs. Nous ne faisons que parler de la communication des données et de la façon lente et délibérée de le faire, ce qui, idéalement, donnerait au gouvernement et au ministère des Finances le temps d'élaborer une stratégie pour atténuer les risques à mesure que nous mettons en place l'ensemble d'un système bancaire ouvert.

Le sénateur Varone : Permettez-moi d'être plus précis. La fraude par chèque existe déjà. Si le mouvement de l'argent ne prend que quelques secondes, 56 jours en moyenne pour régler le problème, c'est trop long. Comment pouvons-nous abréger ce délai?

M. Lofrancio : Je comprends la question.

De nombreuses tendances émergentes créent des risques. La fraude et les escroqueries sont particulièrement dignes de mention et gagnent en importance et en raffinement. Il y a du travail à faire à cet égard.

L'ACFC a actuellement des attentes quant à la gestion de la fraude et des escroqueries par les institutions. Elles sont tenues d'enquêter sur le problème. Il y a des protections relatives à la responsabilité des consommateurs à propos des cartes de crédit et de débit. En même temps, dans les situations où un client a fourni des données ou des renseignements à son insu, on s'attend à ce que le client ne soit pas tenu responsable. Il doit y avoir négligence grave de sa part pour que les banques le trouvent responsable de la fraude dont il a été victime.

It is a sensitive issue. We work from a supervisory perspective and also from the policy and research perspective. I would say that we are very much in contact with institutions, the Department of Finance and other regulators in our federal family to tackle the issue. But it is growing in size and risk. At the moment, we are leveraging the authorities within our act to ensure banks are doing right by their consumers, but there is more to be done.

Senator Ringuette: Thank you for being here.

I was here when the agency was created. Over the years, through this committee or the National Finance Committee, I slowly got to know what you were doing or not doing. That leads me to the fact that your first mandate was to create consumer awareness campaigns in regard to financial products. If you look at the scenery right now nationally and the scenario with payday loans, I would say that your consumer awareness campaigns were not that successful.

Basically, you are a marketing agency for this consumer awareness campaign. I have extreme difficulty in seeing your agency being an enforcement body. You are not geared to that. You've not been geared toward that for the last 20 years. I do not believe that one or two new persons will provide consumer protection or the supervision of making sure that the qualifying banking authorities meet the OSFI standards of banks so that consumers are protected in that way too.

This is a complete puzzle to me. How are you going to go from complete left field to complete right field in the space of six months?

The Chair: You have about a minute to deal with that. Thank you.

Mr. Liedtke: Thank you for the question, senator.

I'm not sure that I am in complete agreement with a lot of observations. We are not a marketing firm. With respect to the payday loans, it is under provincial jurisdiction, but we've done an effective job trying to advise people about the risks. Our national financial literacy strategy uses an ecosystem approach, by which we use stakeholders, governments and the banks to support our messaging.

We don't have time, but Mr. Lofranco would talk about how we have been supervising regulating. We have ruled and administered monetary personalities, so we are taking enforcement action. I can't speak to the first 10 or 15 years, but for the last 5 years during which I've been with the agency, we've been exercising our supervisory power. That power is not only in penalties. It's also in influence by having consultations

La question est délicate. Nous travaillons sous l'angle de la surveillance, mais aussi de la politique et de la recherche. Je dirais que nous avons des contacts étroits avec les institutions, le ministère des Finances et d'autres organismes de réglementation de la famille fédérale pour nous attaquer au problème. Mais le problème s'amplifie et le risque augmente. Pour le moment, nous utilisons les pouvoirs que la loi nous accorde pour veiller à ce que les banques se comportent correctement avec les consommateurs, mais il faut en faire plus.

La sénatrice Ringuette : Merci d'être là.

J'étais là lorsque l'agence a été créée. Au fil des ans, grâce à comité-ci ou au Comité des finances nationales, j'ai lentement appris ce que vous faisiez ou pas. Cela m'amène à dire que votre premier mandat était de créer des campagnes de sensibilisation des consommateurs aux produits financiers. Si je considère la situation actuelle à l'échelle nationale et le scénario des prêts sur salaire, je dirais que vos campagnes n'ont pas été une grande réussite.

Essentiellement, vous êtes une agence de marketing pour cette campagne de sensibilisation des consommateurs. J'ai énormément de mal à voir votre agence comme un organisme de mise en application. Vous n'êtes pas équipés pour faire ce travail. Vous ne l'êtes pas depuis 20 ans. Je ne crois pas qu'une ou deux personnes de plus assureront la protection des consommateurs ou la surveillance nécessaire pour amener les autorités bancaires en cause à respecter les normes du Bureau du surintendant des institutions financières de sorte que les consommateurs soient également protégés de cette façon.

Pour moi, c'est un profond mystère. Comment allez-vous couvrir tout ce terrain en six mois?

La présidente : Vous avez environ une minute pour répondre. Merci.

M. Liedtke : Je vous remercie de la question, sénatrice.

Sur beaucoup de vos observations, je ne suis pas sûr d'être tout à fait d'accord. Nous ne sommes pas une entreprise de marketing. Le problème des prêts sur salaire relève des provinces, mais nous avons fait un travail efficace pour informer les consommateurs des risques. Notre stratégie nationale de littératie financière utilise une approche écosystémique : nous faisons appel aux intervenants, aux gouvernements et aux banques pour appuyer nos messages.

Nous n'avons pas le temps, mais M. Lofranco pourrait parler de la façon dont nous surveillons la réglementation. Nous avons établi et appliqué des caractéristiques monétaires. Nous prenons donc des mesures d'application de la loi. Je ne peux pas parler des 10 ou 15 premières années de l'agence, mais depuis cinq ans que j'y travaille, je peux dire que nous exerçons notre pouvoir de surveillance, qui ne se limite pas aux sanctions. Nous exerçons

with the banks and having them do action plans and right things before they lead to an enforcement action.

The Chair: Thank you.

Senator Massicotte: I would echo the previous comments. I have dealt with the agency a little bit. People complain, and we do research for them. It was a disaster. In the real world, it's tardy. It probably had a bias toward the banks and not the customer. As if you don't have enough problems, I wanted to make sure you understand what the problems were. Thank you.

Senator Loffreda: Instead of creating a new senior deputy commissioner position, why not make the existing Financial Consumer Agency of Canada Commissioner responsible for consumer-driven banking? I am the sponsor of this bill, and maybe you can elaborate on this. Is it because that there is some concern around credit unions that are regulated by provincial governments at this point in time? The senior deputy commissioner would be responsible for these activities under open banking rather than having —

The Chair: We need an answer here, Senator Loffreda.

Mr. Liedtke: Thank you for that question, senator.

I believe you have it right. Creating a separate entity under the senior deputy commissioner would provide the flexibility to address the provincial jurisdictional issues that are being negotiated because we now have a clear separation between our normal market conduct operations and consumer-driven banking.

Senator Loffreda: Rather than have a federal market regulator — provinces and the provincial governments.

Mr. Liedtke: Right.

Senator Marshall: Ms. Kinoshita, when you gave your opening remarks, you said that you were "following developments." I got the impression that you feel you are not participating. Do you feel you are involved enough in the development of the framework, or do you feel that you are more on the outside looking in?

Ms. Kinoshita: Thank you for that question, senator.

I would frame it in between the two positions you proposed. We work very closely with the Department of Finance. The framework is outside our purview as it stands today because it is

aussi une influence en ayant des consultations avec les banques et en leur demandant d'élaborer des plans d'action et de prendre les mesures voulues avant que nous ne séissions.

La présidente : Merci.

Le sénateur Massicotte : Je me fais l'écho des observations qui ont précédé. J'ai fait un peu affaire avec l'agence. Certains se plaignent, et nous faisons des recherches pour eux. Ce fut une catastrophe. Dans le monde réel, on tarde à agir. Il y a probablement un parti pris pour les banques et non pour le client. Comme si vous n'en aviez pas assez sur les bras, je voulais m'assurer que vous compreniez quels étaient les problèmes. Merci.

Le sénateur Loffreda : Au lieu de créer un nouveau poste de commissaire adjoint principal, pourquoi ne pas confier au commissaire actuel de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada la responsabilité des services bancaires axés sur les consommateurs? Je suis le parrain du projet de loi. Vous pourriez peut-être nous en dire plus à ce sujet. Est-ce parce que les coopératives de crédit sont actuellement réglementées par les gouvernements provinciaux? Le commissaire adjoint principal serait responsable de ces activités dans le cadre d'un système bancaire ouvert plutôt que d'avoir...

La présidente : Il faudrait que le témoin puisse répondre, sénateur Loffreda.

M. Liedtke : Je vous remercie de cette question, sénateur.

Je crois que vous avez raison. La création d'une entité distincte relevant du commissaire adjoint principal donnerait la souplesse nécessaire pour régler les questions de compétence provinciale qui font l'objet de négociations, car nous avons maintenant une séparation claire entre nos activités normales liées à la conduite des marchés et les services bancaires axés sur les consommateurs.

Le sénateur Loffreda : Plutôt que d'avoir un organisme fédéral de réglementation du marché... Les provinces et les gouvernements provinciaux.

M. Liedtke : Tout à fait.

La sénatrice Marshall : Madame Kinoshita, dans votre exposé liminaire, vous avez dit que vous suiviez l'évolution de la situation. J'ai eu l'impression que vous estimez ne pas pouvoir participer. Croyez-vous que vous participez suffisamment à l'élaboration du cadre ou avez-vous l'impression d'observer de l'extérieur?

Mme Kinoshita : Je vous remercie de votre question, sénatrice.

Je dirais que nous nous trouvons entre les deux situations que vous avez évoquées. Nous avons une très étroite collaboration avec le ministère des Finances. Le cadre ne relève pas de notre

data-read only, but we do know consumer-driven banking will evolve into payment initiation. We feel engaged, involved, heard, consulted upon and we have had input, but we understand as well that the immediacy of what is to be delivered in the short time frame is not “Right Pay” initiation capabilities.

compétence dans l'état actuel des choses parce que nous sommes limités au mode « lecture seule » des données, mais nous savons que les services bancaires axés sur le consommateur évolueront vers l'initiation de paiements. Nous nous sentons engagés, mobilisés, entendus, consultés et nous avons eu notre mot à dire, mais nous comprenons aussi que dans l'immédiat, ce qui doit être livré dans un court laps de temps n'est pas une capacité d'initiation « Juste paiement ».

Senator Marshall: You are satisfied at this point in time?

Ms. Kinoshita: Absolutely.

Senator C. Deacon: Thank you all for being here.

Ms. Kinoshita, real-time rail has seen repeated delays since 2019. It's kind of like the sign in the British pub, “Free beer tomorrow.” We'll get real-time rail tomorrow, but tomorrow never comes, at least for now. This is a rate-limiting step in the progress of our financial system in our country. When will Payments Canada be ready to implement write capabilities?

La sénatrice Marshall : Vous êtes satisfaite pour l'instant?

Mme Kinoshita : Tout à fait.

Le sénateur C. Deacon : Merci à tous d'être là.

Madame Kinoshita, le paiement en temps réel a connu des retards répétés depuis 2019. Cela fait songer à l'affiche dans un pub britannique disant : « Bière gratuite demain. » Le paiement en temps réel viendra demain, mais demain n'arrive jamais. En tout cas, pas tout de suite. Cela ralentit l'évolution de notre système financier. Quand Paiements Canada sera-t-il prêt à passer à l'action?

Ms. Kinoshita: Thank you for the question, Senator Deacon. I have always appreciated your support.

Mme Kinoshita : Je vous remercie de votre question, sénateur Deacon. Je vous ai toujours été reconnaissante de votre appui.

I am happy to say we are confidently on a path forward. We will be ready for write capabilities and well before that. As you know, we've had some delays in the past. In the past six months, we've gone through several reviews in terms of mitigating any further delays to the RTR. Those included a risk-review phase, a deep dive in terms of alternative options and a “decision-ing” phase. Throughout these three phases, we fully included the ecosystem, including industry, stakeholders, regulators and members. I am happy to say that the path we've chosen to go forward to deliver well ahead of write capabilities has everybody aligned. What is different this time around is that when you have all oars moving in the same direction and helping RTR get over the finish line, we will be successful.

Je suis heureuse de dire que nous avançons avec confiance. Nous serons prêts pour le mode « écriture » et bien avant. Comme vous le savez, nous avons eu des retards par le passé. Ces six derniers mois, nous avons procédé à plusieurs examens afin d'atténuer tout autre retard du paiement en temps réel. Il y a eu notamment un examen des risques, une étude approfondie des diverses possibilités et une phase portant sur la prise de décisions. Tout au long de ces trois phases, nous avons mobilisé l'ensemble de l'écosystème, y compris l'industrie, les intervenants, les organismes de réglementation et les membres. Je suis heureuse de dire que tout le monde est d'accord sur la voie choisie pour aller de l'avant et offrir des services bien avant la « capacité d'écriture ». Ce qui est différent cette fois-ci, c'est que si tout le monde rame dans la même direction et aide à atteindre l'objectif du paiement en temps réel, le succès sera au rendez-vous.

Senator C. Deacon: When will “write” capabilities be available for implementation?

Le sénateur C. Deacon : Quand les « capacités d'écriture » seront-elles disponibles pour la mise en œuvre?

Ms. Kinoshita: Thank you for that question.

Mme Kinoshita : Je vous remercie de cette question.

Regarding the Real-Time Rail capabilities, we will be in integration testing with our members in 2026. They are fully aware and are fully gearing up for that. I can't comment on when “write” will be embedded into the open banking framework. I will leave that to the FCAC and the Department of Finance.

En ce qui concerne le paiement en temps réel, nous ferons les tests d'intégration avec nos membres en 2026. Ils sont tout à fait au courant de la situation et s'y préparent pleinement. Je ne peux pas me prononcer sur le moment où le mode « écriture » sera intégré au cadre du système bancaire ouvert. Je m'en remets à l'ACFC et au ministère des Finances.

Senator C. Deacon: You will be ready in 2026?

Le sénateur C. Deacon : Vous serez prêts en 2026?

Ms. Kinoshita: We will be ready.

The Chair: Thank you all very much. I am sorry for the time crunch. It happens every June when governments want legislation passed yesterday. We're going as quickly as we can. Thank you for your contributions today.

We will move now to our second panel and welcome Alexander Vronces, Executive Director, Fintechs Canada; Bernard Brun, Vice President, Government Relations, Desjardins Group; and by video conference, Steven Boms, Executive Director, Financial Data and Technology Association of North America. Welcome to you all and thank you for participating today. Mr. Vronces, we will begin with your opening remarks.

Alexander Vronces, Executive Director, Fintechs Canada: Thank you for the invitation to speak before you today.

Fintechs Canada is an industry association of Canada's most innovative financial technology companies. Our mission is to make Canada's financial sector more responsive to the needs of Canadians.

Economic growth has slowed. Life is increasingly unaffordable. Canadian productivity has reached "emergency" status. It's the responsibility of policymakers, elected officials and senators to do everything in their power to respond to the moment. One of the things that needs to happen right now is this: We need more competition in the banking sector. That means passing, without delay, the consumer-driven banking act as well as the changes to the Financial Consumer Agency of Canada Act in Bill C-69.

The banking sector affects us and everything around us every day. Banks are not just vaults for our money. They help us grow our wealth by managing our money. They also help us buy and sell things online by issuing payment cards and other things.

In competitive markets, two things are supposed to happen: Prices are supposed to go down, and the quality of services is supposed to go up, all of which, together, makes life more affordable.

In Canada's banking sector, prices are going up. Our banks are making more and more money from non-interest income — in other words, the fees they charge Canadians: service fees on bank accounts, investment management fees, payment processing fees, administrative fees on mortgages and other loans. In fact, Canadians pay higher banking fees than their peers in similar countries such as the United Kingdom and Australia. It's hard to say that the quality Canadians are getting has

Mme Kinoshita : Nous serons prêts.

La présidente : Merci beaucoup à tous. Je suis désolée d'être aussi pressée par le temps. C'est la même chose tous les ans, en juin, lorsque les gouvernements veulent que des projets de loi soient adoptés avant même que nous ne les recevions. Nous faisons aussi vite que possible. Merci de votre participation.

Passons au deuxième groupe de témoins. Nous accueillons Alexander Vronces, directeur exécutif, Fintechs Canada; Bernard Brun, vice-président aux Affaires gouvernementales, Mouvement Desjardins; et, par vidéoconférence, Steven Boms, directeur général, Association des données et technologies financières d'Amérique du Nord. Bienvenue à tous et merci de votre participation. Monsieur Vronces, nous allons commencer par votre exposé liminaire.

Alexander Vronces, directeur exécutif, Fintechs Canada : Je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole devant le comité.

Fintechs Canada est une association industrielle qui regroupe les entreprises de technologie financière les plus novatrices du Canada. Sa mission est de faire en sorte que le secteur financier du Canada réponde mieux aux besoins des Canadiens.

La croissance économique a ralenti. La vie est de moins en moins abordable. La productivité canadienne a atteint un niveau alarmant. Il incombe aux décideurs, aux élus et aux sénateurs de faire tout en leur pouvoir pour réagir à la situation présente. L'une des choses qu'il faut faire maintenant, c'est accroître la concurrence dans le secteur bancaire. Cela signifie qu'il faut adopter sans délai la Loi sur les services bancaires axés sur les consommateurs ainsi que les modifications de la Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, mesures qui figurent dans le projet de loi C-69.

Tous les jours, nous et tout ce qui nous entoure subissons l'influence du secteur bancaire. Les banques ne sont pas seulement des chambres fortes où notre argent est gardé. Elles nous aident à faire croître notre richesse en gérant notre argent. Elles nous aident aussi à acheter et à vendre des choses en ligne en émettant des cartes de paiement et d'autres produits.

Dans des marchés concurrentiels, deux choses sont censées se produire : une baisse des prix et l'amélioration de la qualité des services, ce qui rend la vie plus abordable.

Dans le secteur bancaire canadien, les prix augmentent. Les banques tirent de plus en plus de revenus de sources autres que les intérêts, c'est-à-dire les frais qu'elles imposent aux Canadiens : frais de service sur les comptes bancaires, frais de gestion des placements, frais de traitement des paiements, frais administratifs sur les hypothèques et les autres prêts. En réalité, les Canadiens paient des frais bancaires plus élevés que les consommateurs de pays semblables comme le Royaume-Uni et

changed in any way. What's really changed lately about your banking experience?

The lack of competition in banking also puts a damper on Canada's productivity. Banks are supposed to be a source of financing for Canada's businesses who need access to capital to grow and make the economy more productive. But increasingly, banks are not. OECD data show us that, compared to their peers in other countries, Canadian businesses receive less financing and pay more for it. According to the CFIB, 15 to 25% of loan applications end up being rejected by the big five banks. In fact, over the past 10 years or so, the total number of loan applications approved for small businesses decreased by almost 30%, and that's while demand for loans has increased.

The lack of competition in banking costs us not just as customers of banks. It costs us all as Canadians. This is why we want to see the consumer-driven banking act as well as the amendments to the Financial Consumer Agency of Canada Act pass without delay. Together, these will set the foundation for the government to give consumers and small businesses the right to share their financial information with organizations of their choosing. It will also afford protections to Canadians — consumers and small business owners alike — so that they're not left holding the bag when things go awry.

As the government implements this framework, we think it's important for the government to more explicitly recognize the importance of competition and innovation in financial services. A few years ago, the White House issued an executive order that would get the whole of the U.S. government to promote more competition in the American economy. Not long after, the American consumer protection regulator put out a draft rule to jump-start competition in American banking. We need to get going. This foundational legislation needs to pass; otherwise we're continuing to talk about what other countries have already done to make their banking sectors more competitive, life more affordable and their economies more productive.

Thank you, again, for the invitation to speak before you all today.

[*Translation*]

Bernard Brun, Vice-President, Government Relations, Desjardins Group: Members of the committee, thank you for inviting me to speak today. My name is Bernard Brun, and I am

l'Australie. Il est difficile de dire que la qualité qu'obtiennent les Canadiens a changé de quelque façon que ce soit. Qu'est-ce qui a vraiment changé récemment dans l'expérience bancaire?

Le manque de concurrence dans le secteur bancaire nuit également à la productivité du Canada. Les banques sont censées être une source de financement pour les entreprises canadiennes qui ont besoin de capitaux pour croître et rendre l'économie plus productive. Les banques jouent de moins en moins ce rôle. Les données de l'OCDE montrent que, comparativement à celles d'autres pays, les entreprises canadiennes reçoivent moins de financement et le paient plus cher. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la FCEI, de 15 à 25 % des demandes de prêts sont rejetées par les cinq grandes banques. En fait, au cours des 10 dernières années environ, le nombre total de demandes de prêt approuvées pour les petites entreprises a diminué de près de 30 %, alors que la demande de prêts a été à la hausse.

L'absence de concurrence dans le secteur bancaire nous coûte cher, pas seulement en tant que clients des banques, mais aussi comme citoyens canadiens. C'est pourquoi nous voulons que la Loi sur les services bancaires axés sur les consommateurs et les modifications de la Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada soient adoptées sans délai. Ensemble, elles jettent les bases qui permettront au gouvernement de donner aux consommateurs et aux petites entreprises le droit de communiquer leurs renseignements financiers aux organisations de leur choix. Elles offriront également des protections aux Canadiens, tant aux consommateurs qu'aux propriétaires de petites entreprises, afin que ce ne soit pas eux qui écopent lorsque les choses tournent mal.

Nous pensons que, tandis qu'il mettra ce cadre en place, il importe que le gouvernement reconnaîsse plus explicitement l'importance de la concurrence et de l'innovation dans les services financiers. Il y a quelques années, la Maison-Blanche a pris un décret qui visait à inciter l'ensemble du gouvernement américain à favoriser une plus grande concurrence dans l'économie américaine. Peu de temps après, l'organisme américain de réglementation de la protection des consommateurs a publié un projet de règle pour relancer la concurrence dans le secteur bancaire américain. Nous devons aller de l'avant. Cette mesure législative fondamentale doit être adoptée, sinon nous continuerons de parler de ce que d'autres pays ont déjà fait pour rendre leur secteur bancaire plus concurrentiel, la vie plus abordable et leur économie plus productive.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir invité à prendre la parole devant le comité.

[*Français*]

Bernard Brun, vice-président, Affaires gouvernementales, Mouvement Desjardins : Mesdames et messieurs les membres du comité, merci de me donner l'occasion de vous adresser la

Vice-President of Government Relations at the Desjardins Group. The Desjardins Group is the largest cooperative financial group in North America and the seventh-largest financial institution in Canada, with close to \$423 billion in assets.

To meet the diverse needs of our 7.7 million members and clients across the country, we are active in the following areas: personal and business services, wealth management, personal insurance and damage insurance.

The Desjardins Group supports initiatives that will help better serve its members and clients, as well as all Canadians. The objectives of the Canadian Consumer-Driven Banking Framework, a.k.a the open banking system, as presented in Bill C-69, seem to move in that direction. Therefore, we support the implementation of a functional, realistic framework that will allow consumers to control how their data are shared.

Our current concern is that the proposed framework is not limited to making sure a common technical standard is adopted by all financial institutions in the country. It also establishes a single framework, mandatory for federal financial institutions and opt-in-only for provincial institutions.

As you have heard many times, this responsibility was given to the Financial Consumer Agency of Canada. This was largely for the purposes of consumer protection. The government itself admits that the area of activity covered is at the very least a shared jurisdiction.

Regulatory duplication between the jurisdictions would particularly disadvantage the members and clients of provincial financial institutions.

While opting in to the framework is technically voluntary for these institutions, they would have no choice but to join for competitive and risk management reasons. It is clear that the current bill has a major structural defect with wide-ranging consequences. It means that, in the context of consumer-driven banking, the financial activities of our 7.7 million members and clients could potentially be caught between entities operating in separate jurisdictions.

It is imperative that the government not make a false start in terms of consumer-driven banking, in order to ensure that the system is relevant for all consumers and the entire financial sector. When it comes to consumer-driven banking, we feel that the financial activities of our 7.7 million members and clients should not fall under separate jurisdictions.

parole aujourd’hui. Je m’appelle Bernard Brun et je suis vice-président, Affaires gouvernementales, au Mouvement Desjardins. Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif en Amérique et la septième institution financière au Canada, avec près de 423 milliards de dollars d’actifs.

Pour répondre aux besoins diversifiés de nos 7,7 millions de membres et clients à travers le pays, nous exerçons nos activités dans les domaines suivants : services aux particuliers et aux entreprises, gestion de patrimoine, assurance de personnes et assurance de dommages.

Le Mouvement Desjardins appuie les initiatives qui permettront de mieux servir ses membres et ses clients, ainsi que tous les citoyens canadiens. Les objectifs du Cadre canadien des services bancaires pour les gens, communément appelé système bancaire ouvert, comme ils sont présentés dans le projet de loi C-69, semblent aller dans ce sens. Nous appuyons donc la mise en place d’un cadre fonctionnel et réaliste qui permettra au consommateur de contrôler le partage de ses données.

Notre préoccupation actuelle découle du fait que le cadre proposé ne se limite pas à assurer l’adoption d’une norme technique commune pour l’ensemble des institutions financières du pays, mais vient également établir un cadre unique, obligatoire pour les institutions financières fédérales et à adhésion seulement pour les institutions provinciales.

Comme vous l’avez entendu à plusieurs reprises, le mandat a été confié à l’Agence de consommation en matière financière du Canada. Il a d’ailleurs été largement question de protection du consommateur. De l’aveu même du gouvernement, le champ couvert est à tout le moins de compétence mixte.

Un dédoublement de l’encadrement entre les compétences viendrait désavantager particulièrement les membres et les clients des institutions financières provinciales.

En effet, bien que l’adhésion au cadre soit théoriquement volontaire pour celles-ci, elles n’auront d’autre choix que d’y adhérer pour des raisons de compétitivité et de gestion de risque. Force est de constater que le projet de loi actuel présente un vice structurel important dont les effets sont majeurs. Cela signifie que, dans le contexte des services financiers axés sur les consommateurs, les activités financières de ses 7,7 millions de membres et clients se retrouveront potentiellement prises entre des entités opérant dans des juridictions distinctes.

Le gouvernement doit impérativement éviter un faux départ en matière de services bancaires pour les consommateurs afin d’être pertinent pour tous les consommateurs et pour l’ensemble du secteur financier. Cela signifie que, dans le contexte des services financiers axés sur les consommateurs, pour nous, les activités financières de nos 7,7 millions de membres et clients ne devraient pas être couvertes par des juridictions distinctes.

In conclusion, a two-tier system will disadvantage consumers, limit competition and undermine the credibility of an initiative that is crucial for innovation and the evolution of the financial system.

The Desjardins Group supports the implementation of a framework, but not in the way it is presented. We are asking for significant changes.

We are asking the government to remove Division 16 of Part 4 of Bill C-69 so that the proposed framework can undergo an in-depth examination. That will allow all affected stakeholders, provincial authorities and provincial governments to come to an agreement on a vision and a common understanding of the system to be put in place.

[English]

The Chair: Thank you very much.

Mr. Boms, you have three minutes. Thank you.

Steven Boms, Executive Director, Financial Data and Technology Association of North America: Thank you very much for the opportunity to appear today on behalf of the Financial Data and Technology Association of North America.

We are the leading trade association advocating for consumer-permissioned access to financial data in both Canada and the United States. Our members include firms with a variety of different business models that collectively provide more than seven million Canadian consumers and small-and-medium enterprises, or SMEs, with access to vital financial services and products.

We are strong advocates of Canada's implementation of an open finance regime, and I was personally pleased to appear before this committee in March 2019 as part of its study on open banking. I congratulate the committee on many of its recommendations being reflected in Division 16 of Bill C-69. The core idea of open finance, of course, is that a Canadian consumer or SME should be able to safely and securely access their data held at one provider and share it with another provider that offers a better financial product, service or tool.

FDATA and its members strongly support the framework for open finance set forth in Bill C-69, which reflects years of thoughtful consultation with industry. The framework will begin the process of affording Canadians these rights and facilitating a more innovative and competitive financial services sector. Division 16 of Bill C-69 will provide consumers with a legal right to access and share access to their financial data held by federally regulated financial institutions in chequing and savings accounts, investment products and lending products, including

En résumé, un système à deux vitesses désavantagera les consommateurs, limitera la compétition et minera la crédibilité d'une initiative qui est fondamentale pour l'innovation et l'évolution du système financier.

Le Mouvement Desjardins appuie la mise en place d'un cadre, mais pas de la manière dont il est présenté. Nous demandons des correctifs importants.

Dans les circonstances, nous demandons au gouvernement de retirer la section 16 de la partie 4 du projet de loi C-69, afin que le cadre proposé puisse faire l'objet d'un examen approfondi qui permettra à l'ensemble des intervenants touchés, aux autorités provinciales et aux gouvernements provinciaux de s'aligner sur une vision et une compréhension communes du système à venir.

[Traduction]

La présidente : Merci beaucoup.

Monsieur Boms, vous avez trois minutes. Merci.

Steven Boms, directeur général, Association des données et technologies financières d'Amérique du Nord : Merci beaucoup de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui au nom de l'Association des données et technologies financières d'Amérique du Nord, l'ADTFAN.

Nous sommes la principale association commerciale qui préconise l'accès aux données financières avec la permission des consommateurs au Canada et aux États-Unis. Nos membres comprennent des entreprises qui ont divers modèles d'affaires et qui, collectivement, fournissent à plus de sept millions de consommateurs canadiens et de PME, un accès à des produits et services financiers essentiels.

Nous sommes de fervents défenseurs de la mise en œuvre d'un régime de financement ouvert au Canada, et j'ai été personnellement heureux de comparaître devant ce comité-ci en mars 2019 pour contribuer à son étude du système bancaire ouvert. Je félicite le comité d'un grand nombre de ses recommandations dont il a été tenu compte dans la section 16 du projet de loi C-69. L'idée de base du financement ouvert, bien sûr, est qu'un consommateur canadien ou une PME canadienne devrait être en mesure d'accéder en toute sécurité aux données détenues par un fournisseur et de les communiquer à un autre qui offre un meilleur produit, service ou outil financier.

L'ADTFAN et ses membres appuient fermement le cadre de financement ouvert prévu dans le projet de loi C-69. Il reflète des années de consultations réfléchies avec l'industrie. Le cadre amorcera le processus visant à accorder ces droits aux Canadiens et à favoriser l'émergence d'un secteur des services financiers plus novateur et plus concurrentiel. La section 16 du projet de loi C-69 donnera aux consommateurs le droit légal d'accéder à leurs données financières détenues par les institutions financières sous réglementation fédérale dans les comptes de chèques et

credit cards, lines of credit and mortgages. As well, as we have been discussing, it will provide the Financial Consumer Agency of Canada, or FCAC, with the authority to govern the system.

FDATA would recommend several important amendments to Division 16 to ensure that the legislation aligns with both our understanding of the department's intent and best practices from other jurisdictions that have moved more quickly than has Canada.

First, we suggest that the bill clearly and unambiguously include SME accounts as covered in the scope of the first phase of open finance. As the department and other stakeholders have consistently asserted, there are significant benefits afforded to SMEs when they are afforded control over their financial data and empowered to utilize third-party tools to manage their finances. The legislation should explicitly make it clear that SME accounts will be included in the regime.

Division 16 should also be amended to afford the FCAC the statutory authority to oversee not only businesses' interactions with consumers but also their compliance with the laws and regulations in regard to their interactions with one another. Absent this important addition, it is not clear that the FCAC would be permitted to enforce any requirement that, for example, a federally regulated financial institution's secure data gateway must reliably be accessible by an accredited third party — another business.

Finally, we suggest several amendments to ensure due process and good governance as the FCAC takes on this critical, expanded role.

In sum, our proposed amendments would create more transparency in the governance process and mitigate the risk that smaller entities might decide not to participate in Canada's open finance system. Each of these amendments would more closely align Canada's open finance framework with the best practices we have seen established by many other jurisdictions that have more quickly deployed open finance.

We respectfully ask for the committee's consideration of these changes and appreciate the opportunity to share our perspectives. Thank you.

The Chair: Thank you very much.

We'll begin our questioning. I will just remind everybody that the longer your question, the shorter the time for the witnesses to answer. Please keep that in mind. Also, please address your questions specifically to an individual because we have someone on Zoom.

d'épargne, les produits de placement et les produits de crédit, y compris les cartes de crédit, les lignes de crédit et les hypothèques, et de les communiquer. De plus, comme nous en avons discuté, elle donnera à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada le pouvoir de régir le système.

L'ADTFAN recommanderait plusieurs amendements importants à la section 16 pour garantir que la loi s'aligne à la fois sur notre compréhension de l'intention du ministère et sur les pratiques exemplaires d'autres administrations qui ont agi plus rapidement que le Canada.

Premièrement, nous proposons que le projet de loi inclue clairement et sans ambiguïté les comptes de PME visés par la première phase du financement ouvert. Comme le ministère et d'autres intervenants l'ont toujours affirmé, les PME bénéficient d'avantages importants lorsqu'elles ont le contrôle de leurs données financières et le pouvoir d'utiliser des outils de tiers pour gérer leurs finances. La loi devrait clairement préciser que les comptes des PME seront visés par le régime.

La section 16 devrait également être amendée pour donner à l'ACFC le pouvoir législatif de surveiller non seulement les interactions des entreprises avec les consommateurs, mais aussi la conformité aux lois et aux règlements dans leurs interactions entre elles. En l'absence de cet ajout important, il n'est pas clair que l'ACFC serait autorisée à faire respecter toute exigence selon laquelle, par exemple, la passerelle de données sécurisée d'une institution financière sous réglementation fédérale doit être accessible de façon fiable par une tierce partie accréditée — une autre entreprise.

Enfin, nous proposons plusieurs amendements pour assurer l'application régulière de la loi et la bonne gouvernance au moment où l'ACFC assume ce rôle essentiel et élargi.

En somme, les amendements que nous proposons apporteraient plus de transparence à la gouvernance et atténueraient le risque que de petites entités s'abstiennent de participer au système de financement ouvert du Canada. Chacune de ces modifications harmoniserait davantage le cadre de financement ouvert du Canada avec les pratiques exemplaires adoptées par de nombreux autres pays qui ont déployé plus rapidement le financement ouvert.

Nous demandons respectueusement au comité d'examiner ces changements et nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de vous présenter notre point de vue. Merci.

La présidente : Merci beaucoup.

Nous allons passer aux questions. Je rappelle à tout le monde que plus la question est longue, moins les témoins ont de temps pour y répondre. Ne l'oubliez pas. De plus, veuillez adresser vos questions à un témoin précis, car nous avons quelqu'un qui participe par l'application Zoom.

We will begin with our deputy chair, Senator Loffreda.

Senator Loffreda: Thank you to all our witnesses.

[*Translation*]

My question is for Mr. Brun. Thank you for being with us today. A senior deputy commissioner will soon be appointed. The main objective is to avoid having credit unions regulated by provincial governments put under the direct supervision of the federal regulator for market conduct. That is why a senior deputy commissioner is being appointed. Why are you not satisfied with this procedure? We've been studying open banking for a very long time, so it's pretty bold of you to ask that the entire division be removed.

Mr. Brun: Thank you for giving me the opportunity to answer that. As you say, it may seem a little surprising to ask that the division be removed, but I think we need to get back to basics. We need to avoid a false start at all costs. Everyone agrees — and the government can confirm — that we need consumers to be strongly on board to give the system momentum. That way, the open banking system, or consumer-driven banking, can truly develop.

There have been discussions about the governance framework for years, but in fact, there has been no mention of the entity that would be granted the responsibility. That is something that happened very recently when the budget was tabled, which is when the jurisdictional issues were raised.

We do not want a two-tier framework where some financial institutions would be subject to a framework and others wouldn't. They have a choice to opt in or not, but they would still be subject to it. The government also said that the provincial framework would continue to apply. You can see the problems this addition of rules would cause us. There would likely be a crisis of confidence among consumers, and, all in all, the objectives would not be reached for the government or consumers in general.

Senator Gignac: Welcome to the witnesses. I would like to follow up on my colleague Senator Loffreda's questions to the Desjardins Group representative. I believe you heard what the Financial Consumer Agency of Canada officials told us earlier. I asked them a very specific question: What will happen to the Quebecers who are customers of the Desjardins Group? You are the largest financial institution in Quebec. If they have complaints, can they still address them to Quebec's Office de la protection du consommateur, or will they have to go elsewhere? Were you satisfied with the answer they gave? My understanding

Nous allons commencer par le vice-président, le sénateur Loffreda.

Le sénateur Loffreda : Merci à tous les témoins.

[*Français*]

Ma question s'adresse à M. Brun. Merci d'être avec nous aujourd'hui. Un commissaire adjoint principal sera nommé bientôt; le principal objectif, c'est que les coopératives de crédit réglementées par les gouvernements provinciaux ne soient pas sous supervision directe du régulateur fédéral pour la conduite des marchés. Donc, c'est la raison pour laquelle on nomme un commissaire adjoint provincial. Pourquoi une telle procédure ne vous satisfait-elle pas? Nous étudions le système bancaire ouvert depuis très longtemps, donc demander de retirer le tout, c'est une déclaration très courageuse.

M. Brun : Merci de me donner l'occasion de répondre à cela. Effectivement, cela peut paraître un peu surprenant de demander le retrait de cette section, mais je crois qu'il faut revenir à la base. Il faut à tout prix éviter un faux départ; tout le monde s'entend pour dire — et le gouvernement l'affirme — que nous avons besoin d'une adhésion très forte des consommateurs pour donner un élan et pour que le système bancaire ouvert ou les services axés sur les consommateurs puissent vraiment se développer.

Concernant le cadre de gouvernance, il y a eu des discussions depuis des années, mais il n'avait justement jamais été question de l'entité à laquelle la responsabilité serait octroyée. C'est quelque chose qui est arrivé très récemment dans le cadre du budget et c'est à ce moment-là que les problèmes juridictionnels ont été présentés.

Nous ne voulons pas d'un cadre à deux vitesses où il y aurait des institutions financières soumises à un cadre et d'autres qui ne le seraient pas, soit pas nécessairement, soit parce qu'elles y adhéreraient volontairement — mais elles y seraient soumises tout autant. Le gouvernement a également dit que le cadre provincial continuerait de s'appliquer. Vous voyez le genre de problèmes auxquels nous allons faire face, c'est-à-dire une multiplication des règles. Il y aura probablement une crise de confiance de la part des consommateurs et, somme toute, des objectifs qui ne seront pas atteints pour le gouvernement et les consommateurs en général.

Le sénateur Gignac : Bienvenue aux témoins. Je poursuis sur la lancée de mon collègue le sénateur Loffreda à l'endroit du Mouvement Desjardins. Je crois que vous avez entendu le témoignage de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. J'ai été très pointu dans une question que j'ai posée : qu'arrivera-t-il aux Québécois clients du Mouvement Desjardins? Vous êtes la plus grande institution financière au Québec. S'ils ont des plaintes, pourront-ils continuer à les faire auprès de l'Office de la protection du consommateur, ou devraient-ils se diriger ailleurs? Avez-vous été satisfait de la

of the bill is that, if Desjardins opts in to the framework, it will have to follow the rules and let the agency handle any complaints. Did I misinterpret what they said? What are your thoughts on their answer?

Mr. Brun: Thank you for your question. Our understanding is exactly the same. Yes, they would be subject to the framework, but the provincial framework would continue to apply. That is a potentially dangerous duplication. There could be constitutional challenges. We feel that the possibility of full participation in the system is a major hindrance.

Senator Gignac: We need to be in problem-solving mode. We agree that Canada is lagging in terms of open banking. We need to move forward. The hitch is about governance, and we were all a little taken aback on that front. Have you thought about an alternative? Could it be the Interac model or a different one? Do we need to refer this to the Office of the Superintendent of Financial Institutions, which deals with provincial regulators and financial institutions? Have you thought of an alternative at this stage?

Mr. Brun: We do not presume to tell the government exactly where to go on this, but we have thoughts about it, as well as some suggestions. It is always important to get back to the objectives. The governance framework is the reason why we're asking for the division to be removed. It is the essence, the basis on which we need to build the system.

Since there is shared jurisdiction, the federal government could simply establish a standard, leaving the respective jurisdictions to deal with consumer protection and all that implies. Once it goes further than that, there would have to be consistency and a recognition of provincial jurisdictions, which could align with the federal framework. Certainly, self-regulation would resolve some of these issues, but we are in favour of a framework that would respect the current provincial regulators, which could align with it.

[English]

Senator C. Deacon: Thank you, witnesses, for being here.

I have a question for Mr. Vronces and Mr. Boms, if you could take a minute each to answer, and I will have a follow-up question.

The Finance Canada officials have run exemplary consultations. I'm not convinced yet they're being heard at the political level. That concerns me about our ability to make consistent progress. A lot has happened in the world since our report. What are the key things we need to have at the top of our

réponse? Lorsque je lis le projet de loi, je comprends que si Desjardins adhère au cadre, il devra suivre les règles selon lesquelles c'est l'agence qui traitera les plaintes. Ai-je mal interprété leurs propos, et qu'avez-vous pensé de leur réponse?

M. Brun : Merci de votre question. Notre compréhension est exactement la même. Oui, ils seront soumis au cadre, mais le cadre provincial continuera de s'appliquer. Nous sommes en présence d'un dédoublement qui peut être dangereux. Il risque d'y avoir des contestations constitutionnelles. Pour nous, la possibilité d'une adhésion complète au système est un frein important.

Le sénateur Gignac : Il faut être en mode solution. Nous sommes d'accord pour dire que le Canada est en retard dans le système bancaire ouvert. Il faut aller de l'avant. Là où le bât blesse, c'est par rapport à la gouvernance, où nous sommes tous un peu surpris. Avez-vous réfléchi à une alternative? Est-ce le modèle Interac ou un modèle différent? Faut-il envoyer cela au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), qui a des interactions avec les régulateurs provinciaux et les institutions financières? Avez-vous réfléchi à une alternative à ce stade-ci?

M. Brun : Nous n'avons pas la prétention d'indiquer au gouvernement exactement où il doit aller, mais oui, nous avons réfléchi à tout cela et nous avons des suggestions. Il faut toujours en revenir aux objectifs. Le cadre de gouvernance est la raison pour laquelle nous demandons le retrait. C'est l'essentiel, c'est la base sur laquelle nous devons bâtir le système.

Comme on parle d'une compétence mixte, le gouvernement fédéral pourrait simplement se limiter à établir une norme, et la protection du consommateur et tout ce qui en découle tomberait sous les compétences respectives, mais à partir du moment où l'on va plus loin, il faut une cohérence et une reconnaissance des autorités provinciales qui pourraient s'arrimer avec le cadre fédéral. Il est certain qu'une autoréglementation réglerait une partie de ces enjeux, mais nous sommes en faveur d'un cadre respectant les compétences actuelles des autorités provinciales, qui pourraient s'arrimer à tout cela.

[Traduction]

Le sénateur C. Deacon : Je remercie les témoins d'être là.

J'ai une question à poser à M. Vronces et à M. Boms. Je vous demanderais de prendre une minute chacun pour y répondre, et une question complémentaire suivra.

Les fonctionnaires de Finances Canada ont mené des consultations exemplaires. Je ne suis pas encore convaincu qu'ils soient entendus au niveau politique. Cela me préoccupe au sujet de notre capacité de réaliser des progrès constants. Il s'est passé beaucoup de choses dans le monde depuis notre rapport. Quels

list if we put in observations on this bill to reinforce what we see as being key to making progress?

Mr. Vronces: Thank you for the question.

The big thing that stands out to us and our members is the fact that, in all these other jurisdictions we like to look at, it was competition and innovation that was animating policymakers and their decisions. It was animating the decisions of the political leaders who decided to act. In Canada, none of our financial sector regulators have a mandate to promote competition and innovation. In places like the U.K., open banking came out of a report that basically said the government needs to make banks work harder for citizens. In Australia, the ACCC has competition as part of its mandate. In the U.S., where the CFPB is leading the charge on the open banking role, they've put out in their storytelling around this that one of the explicit purposes is to promote competition in American banking. Canada is one of the only jurisdictions where that hasn't taken hold, and I think it's one of the reasons why this has lagged. One thing we would like to see is competition take centre stage in this conversation.

Mr. Boms: To add to everything Mr. Vronces said, which I agree with, I add two additional observations.

First, it is impossible to get it right the first time around, and we cannot let perfect be the enemy of the good. Canada has lagged behind every other jurisdiction. In every other jurisdiction, there has been a recognition by policymakers that there will need to be incremental changes made over time to make sure that the system is working as intended, to expand it and to make sure that it is delivering benefits to consumers it's intended to do.

Second, governance matters quite a bit, and making sure that there is a strong, appropriate, fit-for-purpose governance entity that has the authorities required to bring the system to life and make sure it's working the way it's intended is critically important. It's important to get that right at the outset.

Senator C. Deacon: Thank you.

If you have suggested observations you can get to us by the end of the day, I'd be interested in reading those, personally. Everything you said was said by the Competition Bureau, the first in Canada to push this issue. We have to get something on the table around those issues to make sure that Canadians are well served through this change. Thank you.

sont les principaux éléments que nous devons mettre en tête de liste si nous formulons des observations sur le projet de loi pour renforcer ce que nous considérons comme la clé du progrès?

M. Vronces : Je vous remercie de la question.

Pour nous et nos membres, il est frappant que, dans tous les autres pays auxquels nous aimons nous intéresser, c'est le souci de la concurrence et de l'innovation qui guide les décideurs et leurs choix. Il a aussi guidé les décisions des dirigeants politiques qui ont choisi d'agir. Au Canada, aucun de nos organismes de réglementation du secteur financier n'a le mandat de promouvoir la concurrence et l'innovation. Dans des pays comme le Royaume-Uni, le système bancaire ouvert a été proposé dans un rapport qui disait essentiellement que le gouvernement doit obliger les banques à travailler plus fort dans l'intérêt des citoyens. En Australie, l'ACCC, c'est-à-dire la Commission australienne de la concurrence et de la consommation, a le mandat d'assurer la concurrence. Aux États-Unis, où le Consumer Financial Protection Bureau mène la charge à propos du système bancaire ouvert, ce bureau a fait valoir que l'un des objectifs explicites était de promouvoir la concurrence dans le secteur bancaire américain. Le Canada est l'un des seuls pays où cette attitude ne s'est pas implantée. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles nous avons pris du retard. Nous aimerais que la concurrence occupe une place centrale dans ce débat.

M. Boms : Je suis d'accord sur tout ce que M. Vronces a dit, mais j'ajouterais deux autres points.

Premièrement, il est impossible de bien faire les choses du premier coup, et nous ne pouvons pas tolérer le mieux soit l'ennemi du bien. Le Canada a pris du retard par rapport à tous les autres pays. Dans toutes les autres administrations, les décideurs ont reconnu qu'il faudra apporter des changements graduellement au fil du temps pour s'assurer que le système fonctionne comme prévu, pour l'élargir et pour veiller à ce qu'il procure des avantages aux consommateurs.

Deuxièmement, la gouvernance est très importante, et il est essentiel de veiller à ce qu'il y ait une entité de gouvernance solide, adaptée et spécialement conçue, qui dispose des pouvoirs nécessaires pour mettre le système en place et veiller à ce qu'il fonctionne comme prévu. Il est important de bien faire les choses dès le départ.

Le sénateur C. Deacon : Merci.

Si vous avez des observations que vous pouvez nous faire parvenir d'ici la fin de la journée, je souhaiterais les lire, pour ma part. Tout ce que vous avez dit a déjà été signalé par le Bureau de la concurrence, qui a été le premier au Canada à faire avancer ce dossier. Nous devons discuter de ces questions pour nous assurer que les Canadiens sont bien servis par ce changement. Merci.

Senator Ringuette: I have two questions of Mr. Vronces.

How many members does Fintechs Canada have?

Mr. Vronces: We have just shy of 50 members.

Senator Ringuette: Fifty members? Okay. I suppose half of these would be partners with the Canadian banks right now?

Mr. Vronces: Yes. Our members include Canadian fintech market leaders, the ones you read about in the news: Wealthsimple, KOHO and Borrowell. We have fintech-friendly financial institutions like EQ, ATB and Peoples Group. We have the technology companies that power the credit union space, like Everlink, Celero and Central 1. We have global fintech companies like Stripe and Block.

Senator Ringuette: My second question: You talk about a lack of competition. I would agree with you on that. In order to have a level playing field with regard to competition in the financial sector, do you not agree that all the fintechs who will want to participate in open banking will also have to adhere to the OSFI banking requirement so that Canadian consumers understand that their assets are secure? The only entity right now that can provide that kind of guarantee is OSFI. Would your members be regulated by OSFI in this competition work?

Mr. Vronces: Thank you for the question. It's a really good one.

I sometimes laugh at the fact that we are one of the few industry associations that comes out and says, "Please regulate our members more." We've been a very pro-regulation industry association.

In the case of our members, fintechs who don't operate exactly like banks, OSFI has been decided by the government to not be their right home. Instead, what they've said is that if you're a payments company, you're going to be regulated by the Bank of Canada as a payment service provider. One of the requirements is that you safeguard end-user funds so that, if a company goes insolvent, the customer can still get their funds as if they are CDIC insured.

La sénatrice Ringuette : J'ai deux questions à poser à M. Vronces.

Combien de membres compte Fintechs Canada?

M. Vronces : Un peu moins d'une cinquantaine.

La sénatrice Ringuette : Cinquante membres? D'accord. Je suppose que la moitié d'entre eux sont des partenaires des banques canadiennes à l'heure actuelle?

M. Vronces : Oui. Nous comptons parmi nos membres des chefs de file sur le marché canadien des technologies financières : Wealthsimple, KOHO et Borrowell. Nous avons des institutions financières favorables à la technologie financière comme EQ, ATB et Peoples Group. Nous avons les sociétés de technologie qui alimentent le secteur des coopératives de crédit, comme Everlink, Celero et Central 1. Nous avons des sociétés de technologie financière mondiales comme Stripe et Block.

La sénatrice Ringuette : Voici ma deuxième question. Vous dites qu'il n'y a pas assez de concurrence. Je suis d'accord avec vous là-dessus. Pour que les règles du jeu soient les mêmes pour tous en matière de concurrence dans le secteur financier, ne croyez-vous pas que toutes les entreprises de technologie financière qui voudront participer à un système bancaire ouvert devront également respecter les exigences du BSIF, le Bureau du surintendant des institutions financières, en matière de services bancaires afin que les consommateurs canadiens sachent bien que leurs actifs sont protégés? À l'heure actuelle, la seule entité qui peut offrir ce genre de garantie est le BSIF. Vos membres seraient-ils réglementés par le BSIF dans le cadre de cette concurrence?

M. Vronces : Je vous remercie de votre question, qui est excellente.

Je plaisante parfois en disant que nous sommes l'une des rares associations à réclamer une réglementation plus stricte de ses membres. Elle est très favorable à la réglementation.

Dans le cas de nos membres, les sociétés de technologie financière qui ne fonctionnent pas exactement comme les banques, le gouvernement a décidé qu'ils ne devaient pas relever du BSIF. Il a plutôt dit que les entreprises de paiement devaient être réglementées par la Banque du Canada à titre de fournisseurs de services de paiement. L'une des exigences consiste à protéger les fonds de l'utilisateur final afin que, si une entreprise devient insolvable, le client puisse tout de même obtenir ses fonds comme s'il était assuré par la Société d'assurance-dépôts du Canada.

If the fintech does operate like a bank, they are going to have to get a banking licence. We have a member right now that's very public about the fact that it's going through the process to get a banking licence. Things are going very well.

We've come out in favour of stronger ALM laws.

Senator Ringuette: Should all of the fintechs who want to be participants in this open-banking concept not be under OSFI? You just mentioned you had global fintech operators. I'm all for competition, but on a level playing field and making sure that Canadian consumer interests are safeguarded.

Mr. Vronces: In a world where the company is taking deposits and giving out loans, they should definitely be regulated by OSFI, but in the case of handling financial information, the risks are different. A different regulator makes a lot more sense.

Senator Bellemare: My question is for Steven Boms. I just read that you wrote in a Q and A that governance, as you said already, is the essential building block of Canada's open-banking framework. You said that you had a strong neutral governance entity, and that clearly defined responsibility will ensure not only that Canada's open banking regime launches successfully but that it can evolve into an open finance framework over time. Do you think the bill is in line with what you said and how your amendments would go to improve the governance issues?

Mr. Boms: Thank you, senator, for the question.

As I said in my opening remarks, we do think there are some amendments necessary to have the FCAC fit for that purpose. At a high level, they would, for example, require a stronger, more transparent process for what enforcement looks like under the FCAC's process here. We have concerns that, as written, the bill has punitive penalties in it but no assessment of what penalty is levied for what offence, and that could scare smaller innovative companies away from entering the system, as one example.

Another example is, as I mentioned, the governing entity needs to not only protect consumers — that is an important part of its work — but also be able to call balls and strikes. If part of the requirement is that a federally regulated financial institution must share data it holds about me with my consent, then the government entity needs authority to step in and say that that financial institution's API is not running as reliably or consistently as it is meant to be under that system. Providing

Si la société de technologie financière fonctionne comme une banque, elle devra obtenir un permis de banque. À l'heure actuelle, l'un de nos membres ne se cache pas pour dire qu'il tente en ce moment d'obtenir un tel permis. Les choses se déroulent très bien.

Nous nous sommes prononcés en faveur de lois plus strictes sur le blanchiment d'argent.

La sénatrice Ringuette : Toutes les sociétés de technologie financière qui veulent participer au système bancaire ouvert ne devraient-elles pas relever du BSIF? Vous venez de dire que vous aviez des exploitants mondiaux de technologies financières. Je suis tout à fait en faveur de la concurrence, mais sur un pied d'égalité et en protégeant les intérêts des consommateurs canadiens.

M. Vronces : Si une entreprise accepte des dépôts et consent des prêts, elle devrait certainement être réglementée par le BSIF, mais dans le cas du traitement des renseignements financiers, les risques sont différents. Un organisme de réglementation distinct est beaucoup plus logique.

La sénatrice Bellemare : Ma question s'adresse à Steven Boms. Je viens de lire que vous avez écrit dans un échange de questions et réponses que la gouvernance, comme vous l'avez déjà dit, est la pierre angulaire du cadre bancaire ouvert du Canada. Vous avez dit que vous aviez une entité de gouvernance neutre forte et que cette responsabilité clairement définie garantirait non seulement que le système bancaire ouvert du Canada soit lancé avec succès, mais qu'il puisse évoluer en un cadre de financement ouvert au fil du temps. Pensez-vous que le projet de loi est conforme à ce que vous avez dit et à la façon dont vos amendements amélioreraient la gouvernance?

M. Boms : Je vous remercie, sénateur, de votre question.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, nous croyons que certains amendements sont nécessaires pour que l'ACFC soit adaptée à cette fin. De manière générale, il faudrait, par exemple, un processus plus rigoureux et plus transparent pour l'application de la loi dans le cadre du processus de l'ACFC. Ce qui nous préoccupe, c'est que tel qu'il est rédigé, le projet de loi prévoit des sanctions punitives, mais ne précise pas quelle sanction est imposée pour quelle infraction, ce qui pourrait dissuader les petites entreprises innovantes d'entrer dans le système, par exemple.

À titre d'autre exemple, comme je l'ai mentionné, l'entité dirigeante doit non seulement protéger les consommateurs — c'est une partie importante de son travail — mais aussi être en mesure d'annoncer les balles et les prises. Si l'une des exigences est qu'une institution financière sous réglementation fédérale doit partager les données qu'elle détient à mon sujet avec mon consentement, alors l'entité gouvernementale doit avoir le pouvoir d'intervenir et de dire que l'API de cette institution

those types of additional authorities clearly and unambiguously is important.

Finally, there needs to be due process as well. For a fintech or a bank that is levied with a penalty, to have them be able to demonstrate without litigating that they have not been guilty of the offence of which they are being accused is important, and it needs to be easy enough that smaller companies are able to manage that process without undue compliance.

Senator Bellemare: Do you think OSFI would be a better body to welcome the open banking system that's proposed, the framework?

Mr. Boms: Thank you for the question, senator.

We do not. In the interests of transparency, we argued during the department's consultative process for an entirely new fit-for-purpose entity, recognizing that there is no entity today in Canada that has all of these tools and expertise. However, the choice was made to go with the FCAC, so our amendments are meant to try to ensure that the FCAC has the tools and the process in place to be that fit-for-purpose entity.

Senator Bellemare: Thank you.

[Translation]

Senator Massicotte: Mr. Brun, we have a lot of sympathy for your argument, which seems very logical. What does the government say to these comments? What are its reactions? When you say it doesn't make sense, what do they expect?

Mr. Brun: I understand we're talking about the federal government.

Senator Massicotte: Yes.

Mr. Brun: There is some surprise on their part. I think they're making an act of contrition by saying that we need to talk more with the provincial counterparts. So we're asking for a pause, to allow them to discuss things together to make sure we have a fully coherent framework. We can't afford to have a two-tier system, or for certain institutions to be excluded. I don't think we need a lot of time. It's not that much time, but we need to make sure they at least know what it's all about.

Senator Massicotte: Are we talking about a delay of a few weeks or a few months?

financière ne fonctionne pas de manière aussi fiable et cohérente qu'elle le devrait dans le cadre de ce système. Il est important d'accorder clairement et sans ambiguïté ce genre de pouvoirs supplémentaires.

Enfin, il est également nécessaire de garantir le cours normal de la loi. Dans le cas d'une entreprise de technologie financière ou d'une banque qui est assujettie à une pénalité, il est important de lui permettre de démontrer, sans devoir plaider sa cause, qu'elle n'a pas été coupable de l'infraction dont elle est accusée, et ce processus doit être suffisamment facile pour que les petites entreprises soient en mesure de le gérer sans se conformer indûment aux règles.

La sénatrice Bellemare : Pensez-vous que le Bureau du surintendant des institutions financières serait un meilleur organisme pour accueillir le système bancaire ouvert proposé, le cadre?

M. Boms : Je vous remercie de la question, sénatrice.

Non. Dans un souci de transparence, nous avons plaidé, au cours du processus de consultation du ministère, en faveur de la création d'une entité entièrement nouvelle et adaptée, reconnaissant qu'il n'existe aujourd'hui au Canada aucune entité disposant de l'ensemble de ces outils et de cette expertise. Toutefois, le choix s'est porté sur l'ACFC, et nos amendements visent donc à garantir que l'ACFC dispose des outils et des procédures nécessaires pour être une entité adaptée à cette fin.

La sénatrice Bellemare : Merci.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Monsieur Brun, nous avons beaucoup de sympathie pour votre argument, qui semble très logique. Que dit le gouvernement à ces commentaires? Quelles sont ses réactions? Quand vous dites que cela n'a pas de bon sens, à quoi s'attendent-ils?

M. Brun : Je comprends qu'on parle du gouvernement fédéral.

Le sénateur Massicotte : Oui.

M. Brun : Il y a une certaine surprise de leur part. Je crois qu'ils font acte de contrition en disant qu'il faudrait parler davantage avec les contreparties provinciales. On demande donc de faire une pause, afin de leur permettre de discuter ensemble pour s'assurer d'avoir un cadre pleinement cohérent. On ne peut pas se permettre d'avoir un système à deux vitesses ni que certaines institutions soient exclues. Je ne crois pas qu'on ait besoin d'énormément de temps. Ce n'est pas un délai si important, mais il faut s'assurer au moins qu'ils sachent de quoi il en retourne.

Le sénateur Massicotte : On parle d'un délai de quelques semaines ou de quelques mois?

Mr. Brun: In a few months, with goodwill, they can sit down together and really find the adjustments required to allow provincial entities to have the option of adhering to the federal framework by submitting to it completely, or remaining completely outside the framework by tolerating screen scraping.

Senator Massicotte: You talk about adjustments. Are they aware of the exact adjustments you're proposing?

Mr. Brun: We'll have to sit down with them to discuss it.

Senator Massicotte: Thank you.

[English]

The Chair: Do you have other provinces joining you in that request?

[Translation]

Mr. Brun: Again, I won't speak for all the other provinces, but some concerns are shared by several provinces and regulators and most financial institutions, in my opinion. The proposed framework for the Financial Consumer Agency is far from unanimous. If anything, this choice is unanimously opposed.

[English]

Senator Varone: Thank you for being here.

Mr. Vronces, competition is the cornerstone of open banking, but section 77 of the Competition Act doesn't necessarily prohibit tied selling in Canada. Tied selling, for my Senate colleagues, is a practice whereby a financial institution will give you a discounted credit card, but you need your auto loan and your mortgage to be with the same institution. In your opinion, does the Competition Act need to be strengthened in order for open banking to truly work?

Mr. Vronces: That's a great question.

For a lot to work, the Competition Act has to be strengthened. We worked with policymakers when the act was being reviewed and made a number of recommendations.

I think the Competition Act and the Competition Bureau enforcement is an important tool. We also need to recognize there are limits to it in that it's always retroactive. What Canada lacks that many other jurisdictions have is a more proactive approach to promoting competition and innovation. By providing a stronger Competition Act and a better equipped Competition Bureau with more proactive policymaking on the competition-

M. Brun : En quelques mois, avec de la bonne volonté, ils pourront s'asseoir ensemble et vraiment trouver les ajustements requis pour permettre à des entités provinciales d'avoir l'option d'adhérer au cadre fédéral en s'y soumettant complètement ou de rester complètement à l'extérieur du cadre en tolérant le grattage d'écran.

Le sénateur Massicotte : Vous parlez d'ajustements. Sont-ils au courant des ajustements exacts que vous proposez?

M. Brun : Il faudra s'asseoir avec eux pour en discuter.

Le sénateur Massicotte : Merci.

[Traduction]

La présidente : D'autres provinces se sont-elles jointes à cette demande?

[Français]

M. Brun : Encore une fois, je ne parlerai pas au nom de toutes les autres provinces, mais certaines inquiétudes sont partagées par plusieurs provinces et régulateurs et par la plupart des institutions financières, à mon avis. Le cadre proposé pour ce qui est de l'Agence de la consommation en matière financière est loin de faire l'unanimité. Ce choix fait plutôt l'unanimité dans son contraire.

[Traduction]

Le sénateur Varone : Merci d'être ici.

Monsieur Vronces, la concurrence est la pierre angulaire des services bancaires ouverts, mais l'article 77 de la Loi sur la concurrence n'interdit pas nécessairement la vente liée au Canada. Pour mes collègues du Sénat, la vente liée est une pratique par laquelle une institution financière vous accorde une carte de crédit à prix réduit, mais il faut que votre prêt automobile et votre prêt hypothécaire soient souscrits auprès de la même institution. Selon vous, faut-il renforcer la Loi sur la concurrence pour que le système bancaire ouvert fonctionne vraiment?

M. Vronces : C'est une très bonne question.

Pour que ce système fonctionne bien en grande partie, la Loi sur la concurrence doit être renforcée. Nous avons collaboré avec les décideurs politiques lors de la révision de la loi et avons formulé un certain nombre de recommandations.

Je pense que la Loi sur la concurrence et son application par le Bureau de la concurrence constituent un outil important. Nous devons également reconnaître qu'il y a des limites à ce système, en ce sens qu'il est toujours rétroactif. Ce qui manque au Canada, comme dans bien d'autres pays, c'est une approche plus proactive pour promouvoir la concurrence et l'innovation. En renforçant la Loi sur la concurrence et en dotant le Bureau de la

promotion front in the financial sector, we can make a lot of progress and perhaps even be a world leader in this space if we put our heads down and just get to it.

Senator Yussuff: Thank you, witnesses, for being here.

Mr. Brun, I heard you say something, and I want to probe a little more. You spoke about self-regulation. Are you talking provincially or institutionally?

[*Translation*]

Mr. Brun: Thank you for the question, senator. When it comes to establishing standards, financial entities and institutions, both federal and provincial, have been talking together for many years precisely to establish standards and a certain way of doing things. For us, a mixed framework of self-regulation to establish certain standards with supervision carried out by the competent authorities, whether federal or provincial, would have been the ideal solution, rather than having a single framework, as is being proposed, with an agency that has a very specific mandate and skills to develop — we're talking about an agency that has no skills at all in this area.

[*English*]

Senator Yussuff: We're in the infancy of trying to make this system competent and giving Canadians the reassurance that they would not have different treatment regardless the institution or the province they live in. Would you not see a need for consistency so that Canadians can have some certainty regardless, recognizing that some provinces might be much further along? We know the system in Quebec has been essentially a model that many provinces could adopt, but we're not there and that's not the reality of the country. I don't see how self-regulation can be the model that we use, recognizing that consumers want to have some confidence right across the country that open banking will work effectively and that they will get the protection that we are promising them, given that the federal government is ultimately the interlocutor for the provinces to adhere to a certain system.

[*Translation*]

Mr. Brun: Thank you for the follow-up question. Indeed, it's an issue we fully share. In fact, I think the minister mentioned the importance of a consistent approach for all consumers. Given that we live in a Canadian federation with a certain division of jurisdictions and powers, we believe it's essential that the federal

concurrence d'un système d'élaboration de politiques plus proactif en matière de promotion de la concurrence dans le secteur financier, nous pouvons faire beaucoup de progrès et peut-être même devenir un chef de file mondial dans ce domaine si nous nous attelons à la tâche.

Le sénateur Yussuff: Je remercie les témoins de leur présence.

Monsieur Brun, je vous ai entendu dire quelque chose et j'aimerais en savoir un peu plus. Vous avez parlé d'autorégulation. Parlez-vous de l'échelon provincial ou de l'échelon institutionnel?

[*Français*]

M. Brun : Merci pour la question, monsieur le sénateur. Lorsqu'on parle d'établir des normes, les entités et les institutions financières, tant fédérales que provinciales, discutent ensemble depuis de nombreuses années justement pour établir des normes et une certaine façon de faire. Pour nous, un cadre mixte d'autoréglementation pour établir certaines normes avec une supervision effectuée par les autorités compétentes, qu'elles soient fédérales ou provinciales, aurait été la solution idéale, plutôt que d'avoir un cadre unique, comme on le propose, auprès d'une agence qui a un mandat très spécifique et des compétences à développer — on parle d'une agence qui n'a pas du tout les compétences requises en la matière.

[*Traduction*]

Le sénateur Yussuff : Nous n'en sommes qu'aux balbutiements de nos efforts pour rendre ce système efficace et pour donner aux Canadiens l'assurance qu'ils ne recevront pas un traitement différent, peu importe l'établissement ou la province où ils vivent. Ne pensez-vous pas qu'il faudrait une certaine uniformité pour que les Canadiens puissent avoir une forme de certitude de toute façon, tout en reconnaissant que certaines provinces peuvent être beaucoup plus avancées? Nous savons que le système québécois est essentiellement un modèle que de nombreuses provinces pourraient adopter, mais nous n'en sommes pas là, et ce n'est pas la réalité du pays. Je ne vois pas comment nous pourrions opter pour le modèle de l'autorégulation, compte tenu du fait que les consommateurs de partout au pays veulent être sûrs que les services bancaires ouverts fonctionneront efficacement et qu'ils obtiendront la protection que nous leur promettons, étant donné que le gouvernement fédéral est en fin de compte l'interlocuteur des provinces pour l'adhésion à un certain système.

[*Français*]

M. Brun : Merci pour la question de suivi. Effectivement, c'est un enjeu que l'on partage tout à fait. Je crois d'ailleurs que la ministre a mentionné l'importance d'une approche cohérente pour l'ensemble des consommateurs. Compte tenu du fait que nous vivons dans une fédération canadienne avec certains

and provincial governments work together in the right way upstream. For us, it's a question of governance, which is really the basis of an open financial services system that will work. Otherwise, in the current situation, we're going to end up with certain standards that could be imposed at the federal level, and additional requirements that could be added by other authorities, quite simply by competing jurisdictions or powers that could be competing. This seems to us to be totally counter-productive. Consumers need to be able to choose a more global approach.

[English]

Senator Yussuff: I think we need higher standards right across the country to give consumers and Canadians confidence in the system we're building. I think it will serve Quebec well, but I'm hoping it will serve Canadians well. I recognize the work that you have done has been tremendous with your particular model, but I don't think it's the only one.

The Chair: I want to clarify something with Mr. Boms. You did send a document yesterday to all committee members. Are your suggestions included in that document?

Mr. Boms: Thank you, senator. The answer is yes.

The Chair: That's great. Thank you so much.

Mr. Vronces, most of your suggestions are there too in your opening remarks that you gave us today?

Mr. Vronces: In passing, as is.

The Chair: Again, we've got your recommendation, which is take 16 away.

We have time for a couple of follow-up questions.

Senator Loffreda: My question is for Mr. Vronces. You did mention that, at times, many loans for Canadians are refused.

Before I get to that question, talking about open banking, we have one witness, Mr. Brun, who wants us to remove it altogether. We have Mr. Boms who wants us to amend the budget implementation act, which in itself is an adventure. Forty-seven other countries have adopted open banking. We're the last in the G7 countries. It will benefit consumers. It won't benefit the banks or financial institutions. Margins will decrease, so it's strictly for the benefit of consumers. There are 60 banks operating in Canada, and you did say there's a lack of competition. I spent 35 years in the industry. I can tell you there's a lot of competition. Mr. Brun beside you has 50% of the

partages de compétences et de pouvoirs, nous considérons essentiel qu'il y ait un arrimage entre le fédéral et les provinces qui soit fait de la bonne façon en amont. Pour nous, c'est une question de gouvernance qui est vraiment la base d'un système de service financier ouvert qui fonctionnera. Dans le cas contraire, dans la situation actuelle, on va se retrouver avec certaines normes qui pourront être imposées à l'échelle fédérale et des exigences additionnelles qui pourront être ajoutées par d'autres autorités, tout simplement par des administrations concurrentes ou des pouvoirs qui pourraient être concurrents. Cela nous semble comme totalement contre-productif. Il faut que le consommateur puisse choisir une approche plus globale.

[Traduction]

Le sénateur Yussuff : Je pense qu'il nous faut des normes plus élevées partout au pays pour donner confiance aux consommateurs et aux Canadiens dans le système que nous sommes en train de bâtir. Je pense que ce système servira bien le Québec, mais j'espère qu'il servira bien les Canadiens. Je reconnaiss que vous avez fait un travail formidable avec votre modèle, mais je ne pense pas que ce soit le seul.

La présidente : J'aimerais clarifier un point avec M. Boms. Vous avez envoyé hier un document à tous les membres du comité. Vos suggestions sont-elles incluses dans ce document?

M. Boms : Merci, sénatrice. La réponse est oui.

La présidente : C'est très bien. Merci beaucoup.

Monsieur Vronces, la plupart de vos suggestions figurent également dans votre déclaration préliminaire d'aujourd'hui?

M. Vronces : En passant, tel quel.

La présidente : Encore une fois, nous avons votre recommandation, qui est de retirer la section 16.

Nous avons le temps de poser quelques questions complémentaires.

Le sénateur Loffreda : Ma question s'adresse à M. Vronces. Vous avez mentionné que, parfois, de nombreux prêts pour les Canadiens sont refusés.

Avant d'aborder cette question, je voudrais dire que nous avons un témoin, M. Brun, qui souhaite que nous supprimions complètement le système bancaire ouvert. M. Boms, quant à lui, veut que nous modifions la loi d'exécution du budget, ce qui est en soi une aventure. Quarante-sept autres pays ont adopté le système bancaire ouvert. Nous sommes les derniers des pays du G7. Les consommateurs en profiteront. Les banques et les institutions financières n'en profiteront pas. Les marges diminueront, c'est donc strictement au bénéfice des consommateurs. Il y a 60 banques au Canada, et vous avez dit qu'il y a un manque de concurrence. J'ai passé 35 ans dans

credit market, and the profit motive is not as aggressive as the Canadian banks.

If I look at the levels of household indebtedness in Canada, I don't believe there's a lack of competition in granting Canadians access to money. Do you feel open banking, given your words, will aggravate the situation? I just want to add something to that. Money is like any beverage. The first sip is great. The second sip, you start to feel it. After three sips, you get sick.

Mr. Vronces: Thank you for the question.

Will it aggravate the levels of debt in the country? I'm not sure it would. People find ways to make ends meet one way or another. Just because they don't get it from a bank doesn't mean they don't get it from somewhere else, but I think I would rather live in a country where I can get financing from a bank rather than from a payday lender, just as an example.

There has been research done by economists around the world that found that when you have an open banking framework, not only does the probability of loan approval increase, but the interest rate on the loan goes down. I can send around a paper by an economist that looked at the market in Germany for lending once Germans were able to share their financial data.

I think it will help competition at the margin. Though the financial sector can feel competitive if you just look at the raw numbers, there are a lot of structural barriers in place that give advantages to the big five that others do not have. I think it's reflected in a lot of the data. Canadian banks are consistently some of the most profitable in the world in good times and bad. Canadians pay more for bank accounts than their counterparts in other jurisdictions.

When it comes to accessing credit, banks, as a total percentage of their loans, loan less to small businesses than the financial sector in Italy, the U.S., France, the U.K. and Japan. The percentage of small businesses that need collateral for lending, which is often personal collateral like their house, is higher in Canada than in a lot of those countries. The interest rate spread between small businesses and large ones is higher in Canada than most of the OECD countries.

The Chair: We're over time, so very quickly.

l'industrie. Je peux vous dire qu'il y a beaucoup de concurrence. M. Brun, à côté de vous, détient 50 % du marché du crédit, et la recherche du profit n'est pas aussi agressive que celle des banques canadiennes.

Si je regarde les niveaux d'endettement des ménages au Canada, je ne pense pas qu'il y ait un manque de concurrence dans l'accès des Canadiens à l'argent. Pensez-vous que le système bancaire ouvert, compte tenu de vos propos, va aggraver la situation? J'aimerais ajouter quelque chose. L'argent est comme n'importe quelle boisson. La première gorgée est excellente. Dès la deuxième gorgée, l'effet commence à se faire sentir. Après trois gorgées, vous êtes malade.

M. Vronces : Je vous remercie de la question.

Le système va-t-il aggraver le niveau d'endettement du pays? Je n'en suis pas sûr. Les gens trouvent des moyens de joindre les deux bouts d'une manière ou d'une autre. Ce n'est pas parce qu'ils n'obtiennent pas de l'argent auprès d'une banque qu'ils n'en obtiennent pas d'un autre endroit, mais je pense que je préférerais vivre dans un pays où je peux obtenir un financement auprès d'une banque plutôt qu'auprès d'un prêteur sur salaire, juste à titre d'exemple.

Des économistes de partout dans le monde ont fait des recherches qui ont révélé que lorsqu'on a un système bancaire ouvert, non seulement la probabilité d'approbation d'un prêt augmente, mais le taux d'intérêt sur le prêt diminue. Je peux faire circuler un article d'un économiste qui a examiné le marché des prêts en Allemagne une fois que les Allemands ont pu partager leurs données financières.

Je pense que cela favorisera la concurrence à la marge. Même si le secteur financier peut sembler concurrentiel, si l'on s'en tient aux chiffres bruts, de nombreux obstacles structurels en place donnent des avantages aux cinq grandes banques que les autres n'ont pas. Je pense que cela se reflète dans beaucoup de données. Les banques canadiennes figurent toujours parmi les plus rentables au monde, que ce soit en période de prospérité ou de crise. Les Canadiens paient plus cher pour les comptes bancaires que leurs homologues d'autres pays.

Pour ce qui est de l'accès au crédit, les banques, en pourcentage total de leurs prêts, prêtent moins aux petites entreprises que le secteur financier en Italie, aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni et au Japon. Le pourcentage de petites entreprises qui ont besoin d'une garantie pour obtenir un prêt, qui est souvent une garantie personnelle comme leur maison, est plus élevé au Canada que dans beaucoup de ces pays. L'écart entre les taux d'intérêt des petites et des grandes entreprises est plus élevé au Canada que dans la plupart des pays de l'OCDE.

La présidente : Nous avons dépassé le temps imparti, il faut donc terminer rapidement.

Senator Loffreda: We forget what the bank's primary role is. It's making sure that when you deposit your money, that money is still there for you to have. Their margins are 1%. They are not working with 20% margins.

My concern, based on your comments, is that if getting access to loans becomes that much easier, even for small businesses and businesses, the management will be a lot more difficult for our economy going forward. I feel there has to be some diligence in getting those loans. I just want to put that on the record.

[Translation]

Senator Gignac: In the securities field, in 2008-2009, the federal government wanted to create a single securities commission and had to withdraw. If you look at it, there's a single self-regulatory organization that brings together the different players and the different provinces. Is this the kind of model you have, with federal-provincial co-operation? Do I understand correctly that there would be a greater role in a self-regulatory organization where financial institutions under provincial and federal jurisdiction would work together?

Mr. Brun: Thank you for the question. Absolutely. Given the Constitution and the federation in which we live and which still exists, there has to be a certain amount of integration. Some provinces want to participate. The federal government will have a role to play, but there has to be a link between provincial structures, as in the case of Mouvement Desjardins, which must have its own fully recognized regulator, and not be sucked in by a new entity or a new regulator that will be in learning mode for several years. We need collaboration; they can work together to ensure we have the same standards, with levels of protection that are the same for all Canadians. Without that, it's counterproductive. We'll have a two-tier system.

Senator Gignac: There are also insurance companies, and some are also under provincial jurisdiction. Thank you.

[English]

Senator C. Deacon: Mr. Boms, just so my colleagues on the committee have real clarity about the risks around data sharing in read only, around payment protection, when you start right and get beyond that, and prudential regulation as we move along in progress and building competition, can you give us, from the perspective of the U.S., how those three distinct areas of risk are being managed and how they relate to Division 16 here?

Le sénateur Loffreda : Nous oublions quel est le rôle principal des banques. Elles doivent s'assurer que lorsque vous déposez votre argent, cet argent est toujours à votre disposition. Leurs marges sont de 1 %. Elles ne travaillent pas avec des marges de 20 %.

Ce qui me préoccupe, d'après vos commentaires, c'est que si l'accès aux prêts devient beaucoup plus facile, même pour les petites entreprises, la gestion sera beaucoup plus difficile pour notre économie à l'avenir. Je pense qu'il faut faire preuve d'une certaine diligence pour obtenir ces prêts. Je tiens à ce que cela soit consigné dans le compte rendu.

[Français]

Le sénateur Gignac : Dans le domaine des valeurs mobilières, en 2008-2009, le gouvernement fédéral voulait créer une commission unique des valeurs mobilières et il a dû se retirer. Si on se penche sur ce point, il y a un organisme d'autoréglementation unique qui regroupe les différents acteurs et les différentes provinces. Est-ce ce genre de modèle que vous avez, avec une collaboration fédérale-provinciale? Est-ce que je comprends bien qu'il y aurait un rôle plus important dans un organisme d'autoréglementation où les institutions financières de compétence provinciale et de compétence fédérale travailleraient ensemble?

M. Brun : Merci pour la question. Absolument. Compte tenu de la Constitution et de la fédération dans laquelle on vit et qui existe toujours, il faut qu'un certain arrimage se fasse. Il y a des provinces qui veulent y participer. Le gouvernement fédéral aura un rôle à jouer, mais il faut un arrimage entre les structures provinciales, comme dans le cas du Mouvement Desjardins, qui doit avoir son régulateur pleinement reconnu, et non pas être aspiré par une nouvelle entité ou un nouveau régulateur qui sera en mode d'apprentissage pendant plusieurs années. On a besoin d'une collaboration; ils pourront travailler ensemble pour s'assurer d'avoir les mêmes normes, avec des degrés de protection qui sont les mêmes pour l'ensemble des Canadiens. Sans cet arrimage, tout cela est contre-productif. On aura un système à deux vitesses.

Le sénateur Gignac : Il y a aussi les compagnies d'assurance, et certaines sont aussi de compétence provinciale. Merci.

[Traduction]

Le sénateur C. Deacon : Monsieur Boms, pour que mes collègues du comité comprennent bien les risques liés au partage des données en lecture seule et ceux liés à la protection des paiements, lorsque l'on commence bien et que l'on va plus loin, et la réglementation prudentielle à mesure que l'on progresse et que l'on développe la concurrence, pouvez-vous nous dire, du point de vue des États-Unis, comment ces trois domaines de risque distincts sont gérés et comment ils sont liés à la section 16 ici?

Mr. Boms: Thank you very much, senator. Happily. I'll try to do it as quickly as I can, even though it's a very complex topic.

The U.S. consumer financial regulator is at the lead of promulgating government-driven, open banking in the U.S. That will be finalized later this year. It does not eliminate the need for federal banks and non-federal banks in the U.S. to still comply with third-party risk management requirements, prudential regulatory requirements.

One of the questions that has come up, particularly in the U.S. in the wake of the bank failures last spring, is whether open banking could somehow facilitate faster money movement out of banks during a run. The general view that U.S. regulators have taken is that it is ultimately the consumer's money. Whether they walk into a bank branch, go to the bank's online portal or use a third party to take that money out of their account, that is their legal right to do. This is just the evolution of how banks must manage liquidity in the 21st century, not dissimilarly from when ATMs were invented in the 1960s and promulgated in the 1970s.

Senator C. Deacon: Just to be clear, data management and the movement to payment modernization are different types of regulation than prudential regulation, correct?

Mr. Boms: That is absolutely correct, senator, yes.

The Chair: Thank you, gentlemen. Alexander Vronces, Executive, Director, Fintechs Canada; Bernard Brun Vice-President, Government Relations at Desjardins Group; and Steven Boms, Executive Director at Financial Data and Technology Association of North America, thank you for your contributions today.

We will continue in camera.

(The committee continued in camera.)

M. Boms : Merci beaucoup, sénateur. Avec plaisir. Je vais essayer de le faire le plus rapidement possible, même si c'est un sujet très complexe.

L'organisme de réglementation des services financiers aux consommateurs des États-Unis est à la tête de la promulgation d'un système bancaire ouvert et piloté par le gouvernement aux États-Unis. Cela sera finalisé plus tard cette année. Ce système n'élimine pas la nécessité pour les banques fédérales et les banques non fédérales aux États-Unis de continuer à se conformer aux exigences en matière de gestion des risques par des tiers, ainsi qu'aux exigences réglementaires prudentielles.

L'une des questions soulevées, en particulier aux États-Unis à la suite des faillites bancaires du printemps dernier, est de savoir si le système bancaire ouvert pourrait, d'une manière ou d'une autre, faciliter un mouvement plus rapide de l'argent hors des banques en cas de panique. De l'avis général des organismes de réglementation américains, c'est l'argent du consommateur. Qu'ils se rendent dans une succursale bancaire, qu'ils se rendent sur le portail en ligne de la banque ou qu'ils utilisent un tiers pour retirer cet argent de leur compte, c'est leur droit légal. Il s'agit simplement de l'évolution de la façon dont les banques doivent gérer la liquidité au XXI^e siècle, un peu comme lorsque les guichets automatiques ont été inventés dans les années 1960 et promulgués dans les années 1970.

Le sénateur C. Deacon : Pour être clair, la gestion des données et le passage à la modernisation des paiements sont des types de réglementation différents de la réglementation prudentielle, n'est-ce pas?

M. Boms : C'est tout à fait exact, sénateur.

La présidente : Merci, messieurs. Alexander Vronces, directeur exécutif de Fintechs Canada, Bernard Brun, vice-président des Affaires gouvernementales du Mouvement Desjardins, et Steven Boms, directeur général de l'Association des données et technologies financières d'Amérique du Nord, je vous remercie de vos contributions.

Nous allons poursuivre à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)